

ALGÉRIE-OMC
**La crise au sein de l'OMC
risque d'entraver
l'économie mondiale**

P. 6

FRANCE-ALGÉRIE
**Plus de 78% de réussite au
bac à l'Ecole internationale
algérienne de Paris**

P. 24

PALESTINE
**L'Algérie condamne "énergiquement"
les opérations de démolitions des maisons
palestiniennes à El Qods occupé**

P. 24

PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE :

Amorce d'un processus de "rénovation institutionnelle et politique" (SG Présidence)

Face aux options qui s'offrent en cette situation de crise que traverse le pays, notamment la proposition de la constituante et d'une période de transition, les pouvoirs publics ont opté pour une démarche « plus sûre, plus rationnelle », à savoir l'organisation d'une élection présidentielle libre et incontestable devant constituer l'amorce d'un processus de « rénovation institutionnelle et politique », a indiqué le secrétaire général de la présidence de la République, Nouredine Ayadi.

P. p 3-4

► Un dialogue national inclusif pour réunir les conditions d'une élection présidentielle crédible

► L'élection présidentielle est la démarche "la plus sûre" pour les pouvoirs publics



PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Le chef de l'Etat nomme le général Abderrahmane Arar Commandant de la Gendarmerie nationale

P. 5

Fin de fonctions de la chargée d'études et de synthèses à la Présidence de la République M^{me} Amina Boudiaf

HADJ 2019

Problème d'hébergement soulevé par des pèlerins : la Mission du hadj s'emploie à trouver une solution

P. 5

SANTÉ

MICROBIOTE INTESTINAL :
Il faut s'en préoccuper dès la naissance

P.p 12-13

FOOTBALL

CHERIF EL OUEZZANI :
«Oran produira d'autres Belaili et Bounedjah si on lui donne plus de moyens»

L'ancien champion d'Afrique avec la sélection algérienne de football 1990, Si Tahar Cherif El Ouezzani, a estimé qu'Oran a besoin de moyens pour produire d'autres joueurs de la trempe de Bounedjah et Belaili.

P. 21

SONELGAZ :

Près de 61 milliards DA de créances auprès des clients

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Destruction d'objectifs terroristes par des drones fabriqués en Algérie

P. 24

SÛRETÉ DE WILAYA DE BLIDA Célébration du 57^e anniversaire de la création de la police algérienne

A l'occasion de la célébration du 57^e anniversaire de la création de la police algérienne, la Sûreté de wilaya de Blida, organise une cérémonie commémorative ce matin à partir de 9h au siège de l'unité 101 de maintien de l'ordre public de Beni Merad.



Horaire des prières

Jeudi 22 Dhou al qi'da 1440

Fajr	03:55
Dohr	12:55
Asr	16:45
Maghreb	20:05
Isha	21:41



CE MATIN AU CIC Session ordinaire du comité central du FLN

Le secrétaire général du FLN, présidera ce matin à partir de 8h au Centre international des conférences Abdelatif-Rehal (CIC), les travaux de la session ordinaire du comité central du parti.



LE 3 AOUT AU SIÈGE DU PARTI Réunion du Conseil consultatif national du FJD

Le Conseil consultatif national du Front de la justice et du développement (FJD) tiendra une session ordinaire samedi 3 aout à partir de 9h30 au siège national du parti.

CASBAH DE BÉJAÏA Spectacles et sketch

La Direction de la culture de la wilaya de Béjaïa, organise ce soir à partir de 21h30 à la Casbah de la ville, un spectacle animé par la troupe Chilla, un sketch avec Toudja Hollywood et un spectacle clownesque «Dansez avec nous».



MUSÉES DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages



Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, la 382^e rencontre élargie aux directions et musées régionaux, consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. La rencontre portera sur «Le rôle des comités populaires durant la guerre de libération».

FORMATION PROFESSIONNELLE Dada Moussa à Skikda

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moussa Belkhir, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda. Au cours de cette visite, le ministre procédera à l'inauguration de plusieurs projets relevant de son secteur.



LE 27 JUILLET À BOUMERDÈS Université d'été du Front Polisario



La 10^e édition de l'université d'été des cadres du Front Polisario de la République Sahraoui se tiendra samedi 27 juillet à partir de 10h à l'université M'hamed Bougara de Boumerdès.

Météo



	Max	Min
Alger	34°	24°
Oran	33°	22°
Annaba	38°	24°
Béjaïa	31°	22°
Tamanrasset	38°	29°

DEMAIN À L'OPÉRA Concert chaâbi avec Salim Fergani

Le grand maître de la musique chaâbi, Salim Fergani, animera un concert exceptionnel intitulé «De Grenade à Cirta le soupir de l'Andalousie», demain vendredi 26 juillet à partir de 19h30 à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.



ALGER Coupure d'électricité à Bordj El-Kiffan



Une coupure d'électricité est programmée aujourd'hui dans la commune de Bordj el Kiffan (Alger) en raison de travaux d'entretien, a indiqué hier un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz d'el Harrach. Cette coupure concernera la cité 687 logements 2^eme tranche à partir de 8h00 jusqu'à 16h30, ajoute la même source. La direction de distribution d'el Harrach s'excuse auprès de ses clients pour les désagréments causés par cette coupure et met à leur disposition pour toute information le numéro 3303 joignable 24h/24, 7j/7.

CE SOIR AU THÉÂTRE DE VERDURE (ALGER) «Daft Punk» en concert

Le groupe de musique électronique «Daft Punk», animera un concert événement, ce soir à partir de 21h au théâtre de verdure (Alger). Le groupe animera un second concert jeudi 1^{er} aout à l'Esplanade de l'hôtel Le Méridien d'Oran.

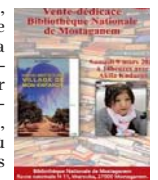


COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Fouzi Torino, Ilham Chaouia et Youcef Cherchali en concert

Dans le cadre de son programme estival «Vivez l'été», l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise demain vendredi 26 juillet à partir de 22h au Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua (Tipasa), un concert animé par le trio : Fouzi Torino, Ilham Chaouia et Youcef Cherchali.

CET APRÈS-MIDI À ORAN Séance vente-dédicace avec Akila Kadaoui

L'écrivaine, Akila Kadaoui, animera une séance vente-dédicace cet après-midi à partir de 15h à la librairie Abdelkader Alloula (Boulevard de la Soummam, Oran). L'auteur présentera son ouvrage «Hassi-Mefsoukh, village de mon enfance», un récit nostalgique d'une époque où la diversité des cultures ne portait pas atteinte à la sérénité des échanges.



PALAIS DE LA CULTURE Exposition sur le programme spatial «Apollo»

A l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire du programme spatial «Apollo», la Palais de la culture Moufdi-Zakaria, abrite jusqu'au 27 juillet, une exposition intitulée «Apollo, la conquête de l'espace». Au programme aujourd'hui : Exposition scientifique, conférences sur «L'exploitation de l'espace proche» et «L'espace, l'aventure continue», des projections, etc...

PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE: Amorce d'un processus de «rénovation institutionnelle et politique» (SG Présidence)

Face aux options qui s'offrent en cette situation de crise que traverse le pays, notamment la proposition de la constituante et d'une période de transition, les pouvoirs publics ont opté pour une démarche «plus sûre, plus rationnelle», à savoir l'organisation d'une élection présidentielle libre et incontestable devant constituer l'amorce d'un processus de «rénovation institutionnelle et politique», a indiqué le secrétaire général de la présidence de la République, Noureddine Ayadi.

En effet, l'option pour une période de transition «implique nécessairement la mise entre parenthèses des institutions constitutionnelles en place pour leur substituer des entités sui generis (spéciales) autoproclamées, agissant en dehors de tout cadre juridique et institutionnel», a noté M. Ayadi dans une interview accordée mardi à des organes de la presse nationale, dont l'APS (lire l'intégral sur www.aps.dz).

Cela reviendrait à mettre en place un «pouvoir de fait, improvisé, soumis aux aléas de rapports de forces fluctuant et qui ouvrirait la voie à l'anarchie et à l'aventurisme, ainsi qu'aux ingérences de toutes sortes avec ce qu'elles comportent comme périls et menaces pour la sécurité de l'Etat dans un contexte géopolitique perturbé et hostile», a-t-il mis en garde.

Cette option est, «à l'évidence, de nature à faire perdurer la crise, au moment où le peuple réclame une issue à celle-ci et où le pays a besoin de solution et de stabilité», a prévenu le secrétaire général de la présidence de la République.

L'option de la présidentielle permettra, en revanche, a-t-il plaidé, d'élire un Président jouissant de «toute la légitimité» et de la «confiance des citoyens» et qui pourra engager le pays dans des réformes institutionnelles, économiques et sociales.

Quant aux modalités d'organisation de cette élection présidentielle, elles doivent reposer sur l'élaboration du consensus «le plus large possible» et c'est dans ce cadre que s'inscrivent les précédents appels du chef de l'Etat au dialogue et à la concertation, a-t-il souligné.

L'obtention de ce consensus nécessitera des efforts, mais l'Etat a «foi» dans le sens des responsabilités et dans la sagesse de la classe politique, de la société civile, de l'élite intellectuelle et des citoyens, a affirmé M.

Ayadi, faisant valoir que la situation et les enjeux qui lui sont subséquents, «commandent de taire les divergences pour s'attacher à faire valoir le seul intérêt national, celui de la réussite de l'élection présidentielle».

L'autre fondement sur lequel repose la démarche des pouvoirs publics est le rétablissement de la confiance des citoyens en leur Etat et ses institutions.

Dans ce cadre, la conduite du processus de dialogue et de concertation sera confié à un panel de personnalités nationales «dont le parcours honorable et la crédibilité peuvent être un gage de succès du dialogue politique», a-t-il assuré.

Tout le monde étant conscient qu'il y a une crise de confiance, l'intérêt national oblige le chef de l'Etat à poursuivre sa mission et sa mission l'amène à rechercher des solutions «acceptables», a indiqué le secrétaire général de la présidence de la République, expliquant que c'est la raison pour laquelle il est apparu approprié de



confier la conduite du dialogue à un panel de personnalités qui disposent de l'autorité morale et de la crédibilité nécessaires.

Ces personnalités seront indépendantes, sans affiliation partisane, sans ambition électorale et qui émergent du fait de leur autorité morale et de leur légitimité historique, politique ou socioprofessionnelle.

Le dialogue doit revêtir le caractère le plus inclusif possible

Ce choix constitue «un gage de bonne foi et un geste d'apaisement de nature à tempérer les tensions politiques» et constitue une garantie pour une participation large au dialogue politique et pour remédier à la crise de confiance, a développé M.

Ayadi, estimant qu'il devrait être de nature à débloquent les oppositions de forme et de fond et surtout rassurer sur les conditions du déroulement des élections.

Le chef de l'Etat souhaite que l'attention soit focalisée sur l'essentiel et l'important, afin de s'entendre sur des mesures «réalistes et pragmatiques» qui font avancer le pays, a-t-il dit, soulignant, à cet égard, que «la confusion sciemment et pernicieusement entretenue entre le pouvoir (ou le régime) et l'Etat, est au mieux nuisible et au pire subversive».

Cette confusion, a-t-il encore mis en garde, est «particulièrement dangereuse» pour le pays et «sert les agendas de ceux pour qui l'affaiblissement de l'Algérie constitue un objectif stratégique».

La réalisation de cet objectif passe évidemment par la fragilisation de l'Etat et de sa colonne vertébrale, l'Armée nationale populaire».

S'agissant du mandat de ce panel et sur quoi porterait le dialogue, deux points sont à retenir.

Le premier c'est le mécanisme, à savoir l'autorité électorale indépendante qui aura pour mandat d'organiser et de contrôler le processus électorale dans toutes ses étapes.

M. Ayadi a rappelé, à ce propos, que le chef de l'Etat a indiqué que cet organe pourrait prendre en charge les prérogatives de l'Administration publique, en

matière électorale et donc avec compétence sur toute le territoire national et disposera forcément de démembrements au niveau des wilayas, des communes et des circonscriptions électorales de notre communauté à l'étranger.

Le deuxième point sur lequel portera le dialogue c'est le cadre juridique, car la mise en place de cet organe nécessitera l'adoption d'une loi spécifique, ainsi que l'adaptation, en conséquence, du dispositif législatif et réglementaire, notamment la loi électorale, qu'il conviendra de réviser pour y introduire toutes les garanties de régularité, d'impartialité et de transparence du scrutin.

Le processus de dialogue doit revêtir le caractère «le plus inclusif possible», a soutenu le secrétaire général de la présidence de la République, précisant que le panel de personnalités pourra donc inviter toute partie qu'il estime nécessaire pour la conduite de sa mission, notamment les partis politiques, les organisations socioprofessionnelles, les personnalités nationales, les représentants de la société civile, y compris ceux du mouvement populaire (Hirak).

Le chef de l'Etat a, dans chacun de ses discours, salué la maturité politique et le civisme du peuple et maintes fois souligné que l'aspiration légitime au changement a été pleinement entendue et qu'elle se trouve désormais au cœur des préoccupations de l'Etat, a également rappelé M. Ayadi.

Concernant la date du prochain scrutin présidentiel, les pouvoirs publics considèrent qu'il est souhaitable qu'elle soit la plus rapprochée possible, en raison des conséquences néfastes d'une prolongation de la situation actuelle sur le fonctionnement des institutions, sur l'économie et sur l'état des relations internationales. La prochaine élection présidentielle revêt un caractère «déterminant» pour l'avenir de notre pays et constitue «l'amorce d'un processus de rénovation institutionnelle et politique, attendu par tous, et qui sera engagé par le président de la République élu», a affirmé le secrétaire général de la présidence de la République.

Un dialogue national inclusif pour réunir les conditions d'une élection présidentielle crédible

Le dialogue national inclusif, auquel a appelé le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, «devra nécessairement se concentrer sur l'objectif stratégique» que constitue l'organisation de l'élection présidentielle et «doit se dérouler dans le cadre de la Constitution qui impose la préservation de l'Etat, le respect des institutions et la prévalence de l'intérêt supérieur de la Nation», a indiqué hier le secrétaire général de la Présidence de la République, Noureddine Ayadi. Les participants au dialogue «auront la liberté de discuter et de débattre des conditions à réunir pour garantir la crédibilité du scrutin et aborder l'ensemble des aspects législatifs, réglementaires et organisationnels de cette élection, y compris le déroulement du calendrier électoral, ainsi que les mécanismes de son contrôle et de sa supervision», a déclaré M. Ayadi dans un entretien accordé à des organes de presse nationaux, dont l'APS (voir l'intégral sur www.aps.dz). Dans cette optique, il a fait savoir que deux points «seront au centre des discussions, à savoir l'Autorité électorale indépendante qui aura pour mandat d'organiser et de contrôler le processus électorale dans toutes ses étapes». «Ainsi, il s'agira de débattre et d'arrêter la configuration de cette Autorité et de fixer ses missions et attributions, son mode d'organisation et de fonctionnement ainsi que sa composition, y compris, éventuellement, les personnalités consensuelles devant la diriger», a-t-il ajouté, rappelant que le chef de l'Etat a indiqué que cet organe «pourrait prendre en charge, les prérogatives de l'Administration publique, en matière électorale et donc aura compétence sur toute le territoire national et disposera forcément de démembrements au niveau des wilayas, des communes et des circonscriptions électorales de notre communauté à l'étranger et disposera d'un budget propre de fonctionnement ainsi que d'autres crédits qui pourraient lui être alloués par l'Etat». Le deuxième point sur lequel portera le dialogue, a poursuivi M. Ayadi, «c'est le cadre juridique, car la mise en place de cet organe nécessitera l'adoption d'une loi spécifique, ainsi que l'adaptation, en conséquence, du dispositif législatif et réglementaire, notamment la loi électorale, qu'il conviendra de réviser pour y introduire toutes les garanties de régularité, d'impartialité et de transparence du scrutin».

«Il y aura lieu aussi de voir comment se fera l'articulation entre l'organe créé et la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), prévue par la Constitution, qui pourrait faire l'objet d'une reconfiguration de sa composition», a-t-il expliqué.

Concernant la conduite de ce dialogue, le SG de la Présidence de la République a indiqué que le chef de l'Etat «a choisi de déléguer cette mission à un Panel de personnalités et ce pour plusieurs raisons», précisant qu'«en premier lieu, il est apparu approprié de confier la conduite du dialogue à ce Panel qui dispose de l'autorité morale et de la crédibilité nécessaires, à savoir des personnalités indépendantes, sans affiliation partisane, sans ambition électorale et qui émergent du fait de leur autorité morale et de leur légitimité historique, politique ou socioprofessionnelle. «Ce choix constitue un gage de bonne foi et un geste d'apaisement de nature à tempérer les tensions politiques et constitue une garantie pour une participation large au dialogue politique et pour remédier à la crise de confiance», a-t-il souligné, ajoutant qu'il «devrait être de nature à débloquent les oppositions de forme et de fond et surtout rassurer sur les conditions du déroulement des élections». «En second lieu, parce que le chef de l'Etat croit sincèrement aux vertus du dialogue dans la gestion de la situation politique actuelle et il est pour un dialogue inclusif, qui mettrait sur la table tous les éléments du débat concernant l'organisation des élections et qui permettrait de dépasser les préalables inutiles qui retardent et pénalisent le fonctionnement du pays», a expliqué M. Ayadi. Il a indiqué que le chef de l'Etat «souhaite que l'attention soit focalisée sur l'essentiel et l'important, afin de s'entendre sur des mesures réalistes et pragmatiques qui font avancer le pays, pour sortir de l'incantation du départ de ce que certains appellent les «symboles du pouvoir», revendication au demeurant ambiguë dans sa signification et sa portée et qui présente des risques évidents de déstabiliser inutilement le fonctionnement normal de l'Etat et de ses institutions».

Proposer les mesures qui concourent à rétablir la confiance

M. Ayadi a souligné, à cet égard, que «la confusion sciemment et pernicieusement entretenue entre le pouvoir (ou le régime) et l'Etat, est au mieux nuisible et au pire subversive et est en tous cas particulièrement dangereuse pour notre pays». Elle sert, a-t-il poursuivi, «les agendas de ceux pour qui l'affaiblissement de l'Algérie constitue un objectif stratégique», affirmant que la réalisation de cet objectif «passe évidemment par la fragilisation de l'Etat et de sa colonne vertébrale, l'Armée nationale populaire». Le SG de la Présidence de la République a relevé, en outre, que ce Panel «pourrait également proposer toutes les mesures qui concourent à apaiser les tensions et à rétablir la confiance autour du processus électorale et l'espoir est grand que ce dialogue puisse aboutir à un accord politique qui constituera la feuille de route de la prochaine élection présidentielle», ajoutant que ce Panel «aura toute la liberté pour arrêter l'ordre du jour et enrichir son contenu». «En concertation avec la classe politique et citoyenne, il aura toute la latitude de choisir la forme du dialogue, les modalités de son organisation et d'arrêter en concertation avec les participants les mesures d'ordre organisationnel, réglementaire et législatif nécessaire au succès de l'élection présidentielle», a-t-il précisé. Pour M. Ayadi, ce dialogue «doit revêtir le caractère le plus inclusif possible et le Panel de personnalités pourra inviter toute partie qu'il estime nécessaire pour la conduite de sa mission, notamment les partis politiques, les organisations socioprofessionnelles, les personnalités nationales, les représentants de la société civile, y compris ceux du mouvement populaire».

PRÉSIDENTIELLE: La création d'une Autorité nationale indépendante sera «au centre» du dialogue

La mise en place d'une Autorité nationale indépendante chargée de l'organisation de l'élection présidentielle sera «au centre» du processus de dialogue, les participants sont appelés à arrêter la configuration de cette institution et à fixer ses attributions, a souligné le secrétaire général de la Présidence de la République, Noureddine Ayadi.

La création et la mise en place d'une Autorité nationale indépendante chargée de l'organisation des élections «sera certainement au centre du processus de dialogue», a déclaré M. Ayadi dans une interview accordée à des organes de presse nationaux, dont l'APS (lire l'intégral sur www.aps.dz).

Il a souligné, à cet effet, que «les participants sont appelés à arrêter la configuration de cette institution, à en fixer les attributions et l'organisation ainsi que le nombre et le choix des membres qui devront la composer et ceux qui auront à la diriger». S'agissant des attributions de cette Autorité, M. Ayadi a indiqué que «le souhait généralement émis est que cette institution puisse prendre en charge les prérogatives de l'administration publique en matière d'organisation des élections». Il a affirmé, à cet égard, que «l'Etat est disposé à assurer l'autonomie financière et de gestion de cette Autorité, qui aura à gérer ses moyens et les crédits qui seront accordés pour l'organisation de l'élection présidentielle». Dans le même contexte, il a précisé que «les participants pourront aussi examiner et arrêter toute mesure de nature à renforcer la transparence et l'impartialité de l'élection présidentielle», comme ils pourront aussi «proposer toute mesure visant à l'apaisement du climat politique et social».

A propos de la date du prochain scrutin présidentiel, il a indiqué «comme déjà souligné, il est souhaitable que cette date soit la plus rapprochée possible, en raison des conséquences néfastes d'une prolongation de la situation actuelle sur le fonctionnement de nos institutions, sur notre économie et sur l'état des relations internationales ainsi que sur l'image que se font nos partenaires étrangers de notre pays». Pour le secrétaire général de la Présidence de la République, cette date «devra donc être arrêtée dans le cadre du processus de dialogue et sa fixation devra bien sûr dépendre du délai du déroulement du dialogue, des exigences légales du processus d'adoption des mesures législatives et réglementaires et du calendrier électoral».

Les Algériens sont conscients des enjeux de la prochaine élection présidentielle

«Tous les citoyens algériens sont conscients des enjeux de la prochaine élection présidentielle et de son caractère déterminant pour l'avenir du pays», a relevé M.

Ayadi, mettant l'accent sur le fait que cette élection «constitue l'amorce d'un processus de rénovation institutionnelle et politique, attendu par tous, et qui sera engagé par le président de la République élu».

Il a soutenu que les citoyens «devraient également être tous conscients des risques sur la stabilité du pays auxquels la prolongation inconsidérée de cette situation pourrait conduire», rappelant, à ce propos, qu'«il a déjà été souligné et affirmé certains principes sur lesquels repose la démarche du chef de l'Etat».

Il a ajouté qu'«il y a lieu d'insister une fois de plus que l'objectif est de contribuer à élire un président de la République, à qui il appartiendra d'assumer et de conduire, selon son programme, le processus de changement espéré». Il a mis en avant, également, que «l'offre politique qui a été proposée par le chef de l'Etat est une offre sérieuse et crédible, comme elle contient les clés de la solution permettant à notre pays de dépasser la situation actuelle». «Mieux, elle démontre que l'Etat, dans sa composante saine patriotique et pérenne, qui est l'émanation et le prolongement du peuple, a entendu le message de nos concitoyens et est déterminé à aller de l'avant pour une réalisation méthodique du changement qu'ils appellent de tous leurs vœux», a-t-il dit.

Pour M. Ayadi «cette offre ne sera viable qu'avec une pleine participation politique et citoyenne qui est indispensable à la réussite de toute élection, en particulier celle d'un président de la République, qui aura la lourde tâche de prendre les rênes de la nation et d'engager le changement et les réformes souhaités par les Algériens».

Le succès de toute compétition électorale «dépend aussi du niveau de mobilisation des forces politiques, de la crédibilité des programmes et des candidats et, de manière générale, de l'adhésion des citoyens au rétablissement de la confiance», a-t-il fait valoir. «C'est pourquoi, le chef de l'Etat n'a cessé d'exhorter les forces politiques et patriotiques nationales à se mobiliser autour de cet objectif», a-t-il rappelé. A effet, «il appartient désormais à toutes les composantes de la société de faire prévaloir l'intérêt supérieur de la Nation, qui est le dénominateur commun entre tous les Algériens, sur les intérêts personnels ou partisans et de faire prospérer cette offre politique», a souligné M. Ayadi.

CRISE POLITIQUE: L'élection présidentielle est la démarche «la plus sûre» pour les pouvoirs publics

La démarche «la plus sûre et la plus rationnelle» préconisée par les Pouvoirs publics pour la sortie de la crise politique que connaît le pays consiste à «aller rapidement à une élection présidentielle libre et incontestable», dont les modalités d'organisation feront l'objet d'un large consensus à travers un dialogue inclusif, a indiqué le secrétaire général de la Présidence de la République, Noureddine Ayadi.

«Il s'agit d'aller rapidement à l'élection présidentielle en lui assurant de bonnes conditions organisationnelles, consacrer la transparence et la régularité de ce processus, travailler à obtenir le consensus le plus large possible sur la conduite de ce processus et sur les termes d'un accord politique sur les modalités d'organisation des élections», a expliqué M.

Ayadi dans une interview accordée mardi à des organes de presse nationaux, dont l'APS (lire l'intégral sur www.aps.dz).

«Cette démarche recommande aussi de ne pas impliquer les Forces armées dans les considérations politiques et politiciennes», précisant que «ceux qui revendiquent l'implication de l'Armée dans le dialogue politique, n'ignorent rien du piège qui lui est ainsi tendu».

«Républicaine et patriote», l'Armée algérienne connaît parfaitement ses missions constitutionnelles et agit en conséquence pour protéger le pays des dangers qui le guettent, a-t-il ajouté.

Pour ce qui est de l'objectif principal du mandat du chef de l'Etat, il consiste en l'organisation d'une élection présidentielle «libre et incontestable», a-t-il expliqué, ajoutant que «le chef de l'Etat n'a pas pour vocation à engager le pays dans des réformes institutionnelles, économiques et sociales, lesquelles doivent nécessairement être menées par le président de la République élu en toute légitimité et disposant pour cela de la confiance des citoyens».

En ce sens, le chef de l'Etat a la charge de «réunir les conditions nécessaires à la réalisation de cette élection présidentielle et doit de ce fait mettre en place, dans un cadre concerté, toutes les conditions de manière à ce que l'élection présidentielle soit couronnée de succès et qu'elle ne soit ni contestable, ni contestée».



En somme, il s'agit d'aboutir à l'élaboration d'un consensus «le plus large possible» sur les conditions et modalités d'organisation de l'élection présidentielle, ce qui nécessitera des efforts allant dans le sens de «taire les divergences pour s'attacher à faire valoir le seul intérêt national, celui de la réussite de l'élection présidentielle, a ajouté le SG de la présidence de la République.

Dans le même sillage, «il est nécessaire de rétablir la confiance des citoyens en leur Etat et institutions en confiant notamment l'organisation du processus de concertation à des personnalités crédibles, indépendantes, acceptées par le plus grand nombre», a-t-il mentionné.

Confier la conduite du processus de dialogue à un Panel de personnalités nationales

Pour ces raisons, «les Pouvoirs publics ont décidé de confier la conduite du processus de dialogue et de concertation à un panel de personnalités nationales dont le parcours honorable et la crédibilité peuvent être un gage de succès du dialogue politique», a-t-il souligné. Pour ceux qui préconisent une période de transition ou d'aller vers une Assemblée constituante, «cette option implique nécessairement la mise en place de parenthèses des institu-

tions constitutionnelles en place pour leur substituer des entités qui génèrent autoproclamées, agissant en dehors de tout cadre juridique et institutionnel», a-t-il fait observer. Pour M. Ayadi, «l'option de la Constituante véhicule en son sein l'idée de remise en cause des principes fondamentaux régissant le pays et la mise à plat des questions existentielles laborieusement construites depuis, voire avant l'indépendance du pays». «Vouloir rouvrir le débat sur ces questions, dans un contexte de vulnérabilité, c'est courir le risque de fragiliser la cohésion sociale et de porter atteinte à l'unité du peuple et à la sécurité du pays, d'autant plus que cette option est de nature à faire perdurer la crise», a-t-il poursuivi.

Dans le même sillage, il a estimé que le report de l'élection présidentielle, initialement prévue le 4 juillet 2019, «aura offert au pays une opportunité pour ajuster la démarche et a ouvert la voie à un dialogue national de nature à permettre la réunion des conditions pour une meilleure organisation du prochain scrutin».

Pour le SG de la présidence de la République, l'avis du Conseil constitutionnel après ce report aura été «judicieux et approprié», cette institution étant «habilitée à interpréter la Constitution, autant dans sa lettre que dans son

esprit, surtout lorsqu'il s'agit de questions touchant à la continuité des institutions».

Pour rappel, le Conseil constitutionnel avait émis un avis, en vertu de ses prérogatives et conformément à l'esprit et à la lettre de la Constitution, en ce sens que «l'Etat n'avait d'autres choix que de suivre cet avis et de rester dans le cadre constitutionnel».

«Ceux qui reprochent au Conseil constitutionnel d'avoir émis cet avis ne mesurent pas la gravité pour les équilibres institutionnels, politiques et sécuritaires, d'une situation qui mettrait entre parenthèses la

Constitution», a soutenu M. Ayadi, précisant que «quelles que soient les limites ou les insuffisances de la Constitution, cette dernière contient des garde-fous sans lesquels le pays basculera dans un vide juridique et institutionnel qui favoriserait la déstabilisation, l'ingérence, l'arbitraire et le chaos».

Se prononçant sur le «Hirak» ou les marches populaires organisées depuis le 22 février dernier, il a rappelé que le chef de l'Etat avait déjà salué «la maturité politique et le civisme du peuple algérien», tout en soulignant que «l'aspiration légitime au changement a été pleinement entendue et qu'elle se trouve désormais au cœur des préoccupations de l'Etat».

PRÉSIDENTIE: Fin de fonctions de la chargée d'études et de synthèses à la Présidence de la République M^{me} Amina Boudiaf

La Présidence de la République a annoncé, mercredi dans un communiqué, qu'il a été mis fin aux fonctions de Mme Amina Boudiaf, en sa qualité de chargée d'études et de synthèses à la Présidence de la République. «Il a été mis fin, ce jour, mercredi, 24 juillet

2019, aux fonctions de Mme Amina Boudiaf, en sa qualité de chargée d'études et de synthèses à la Présidence de la République», précise la même source.

PRÉSIDENCE: Le chef de l'Etat examine avec le Premier ministre la situation politique et socio-économique du pays

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, mardi à Alger, le Premier ministre, Noureddine Bedoui avec lequel il a passé en revue la situation politique et socio-économique du pays, indique un communiqué de la présidence de la République.

«Le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah a reçu, mardi 23 juillet 2019, le Premier ministre Noureddine Bedoui avec lequel il a passé en revue, dans le cadre de son suivi de l'action du Gouvernement, la situation politique et socio-économique du pays», précise le communiqué.

«Lors de cette rencontre, les deux partis ont examiné la participation remarquable de notre sélection nationale à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) abritée par la République Arabe d'Égypte, à l'issue de laquelle notre équipe nationale a décroché, avec mérite et brio, une deuxième coupe qui vient enrichir son palmarès sportif et promouvoir l'image de l'Algérie aussi bien en Afrique que partout dans le monde», ajoute la même source.

Pour le chef de l'Etat, ce sacre «se veut un événement sportif historique pour la Nation, ayant apporté une joie immense aux Algériens qui ont suivi, corps et âme, les différentes rencontres disputées par les joueurs de notre sélection nationale, lesquels ont contribué au renforcement de la cohésion nationale, ce qui justifie sa décision de décerner, à titre exceptionnel, aux Verts des médailles de l'ordre du mérite national, en considération à leur exploit historique et honorable et en reconnaissance de leur sacre ayant permis de promouvoir l'image du sport algérien».

Quant aux efforts consentis par l'Etat, dont l'institution militaire pour accompagner la sélection nationale dans son parcours héroïque, le Premier ministre a dressé un bilan des moyens assurés par l'Etat et le plan mis en place en coordination avec le Commandement de l'ANP pour assurer le retour des supporters



algériens du Caire aux différentes villes algériennes, notamment un pont aérien au profit de milliers de supporters algériens.

Dans ce sens, M. Bensalah s'est dit satisfait des «efforts consentis qu'un autre pays n'aurait pu déployer en de telles compétitions», saluant la mobilisation de toutes les institutions de l'Etat dans le but de réussir l'opération de transport des supporters, dans un temps record et dans de bonnes conditions.

Il s'est, également, félicité du «haut professionnalisme ainsi que des efforts considérables déployés par les membres des équipages d'avions et des employés des compagnies aériennes, des efforts largement appréciés par les Algériens».

Le chef de l'Etat a exprimé, aussi, sa reconnaissance aux «services de sécurité ayant veillé au bon déroulement des festivités et de l'accueil réservé à la sélection nationale, des célébrations uniques en leur genre, qui ont fait plaisir aux Algériens».

S'agissant des affaires internes, le Premier ministre a présenté les résultats de la réunion interministérielle qu'il avait présidé, le 21 juillet 2019, dans le cadre «des préparatifs des prochaines rentrées sociale et scolaire», notamment en ce qui concerne le parachèvement de la réalisation des nouvelles villes et des pôles urbains dans notre pays».

A ce propos, le chef de l'Etat a ordonné au Gouvernement d'«accélérer le rythme de réalisation des programmes de logements inscrits et autres structures publiques à l'image des établissements scolaires et des réseaux de VRD, outre le suivi de l'état d'avancement des travaux», soulignant la nécessité de lever tous les obstacles entravant le parachèvement de ces projets vitaux, en consacrant le financement nécessaire à leur réalisation, de manière rationnelle, dans le cadre d'une approche respectant les aspirations des citoyens et les caractéristiques des villes modernes».

HADJ 2019: Problème d'hébergement soulevé par des pèlerins: la Mission du hadj s'emploie à trouver une solution

La Mission du Hadj s'emploie à trouver une solution au problème d'hébergement soulevé, comme chaque année, par certains pèlerins, a indiqué hier la Commission chargée de l'hébergement qui maîtrise en grande partie la situation grâce à la numérisation de l'opération. Un problème lié à l'hébergement a été soulevé par des pèlerins, notamment ceux logés dans les étages supérieurs des hôtels qui éprouvent des difficultés à rejoindre leurs chambres en raison de leur âge ou de leur état de santé, mais aussi ceux logés loin de leurs familles, a constaté l'APS au niveau de plusieurs hôtels.

Les réservations de chambres ayant été faites en ligne en Algérie avant le départ pour les Lieux saints, les pèlerins concernés savaient avant leur arrivée qu'ils ne résideraient pas avec leurs familles, selon la Mission.

«Certains pèlerins ont demandé à ce qu'on leur change de chambre.

C'est normal vu que les réservations ont été faites en ligne par les pèlerins à partir de l'Algérie», a précisé à l'APS le président de la Commission chargée de l'hébergement au centre de La Mecque, Mohamed Zeghdani, affirmant que «la Mission de pèlerinage a attribué les chambres retenues par les pèlerins eux-mêmes».

Tout changement de chambre crée un chevauchement avec les chambres d'autres pèlerins, a-t-il dit, ajoutant que «pour les cas spéciaux et les malades chroniques, la Mission s'emploie à trouver une solution consensuelle avec d'autres hadjis». La Mission de pèlerinage est présente sur place pour régler tout problème auquel pourraient être confrontés les pèlerins afin de leur permettre d'accomplir les rites du hadj dans le calme et la sérénité, a assuré le responsable.

S'agissant des personnes aux besoins spécifiques et des malades, une prise en charge spéciale est prévue par l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), a-t-il souligné.

A Mina et Arafat, ajoute-t-il, des réunions ont été organisées avec l'établissement des moutawifine des pays arabes en vue d'organiser des camps au profit de la délégation algérienne aux lieux saints.

«En principe, aucun problème d'hébergement n'a été posé à Arafat, alors qu'à Mina, le problème des lieux étroits se pose à tout le monde islamique», a-t-il rassuré.

M. Zaghani a estimé en outre que les hadjis algériens «ont de la chance en ce qui concerne l'hébergement», car ce dernier, ajoute-t-il, se répartit sur 23 bâtiments se trouvant dans 4 régions entourant l'enceinte de la Mecque, d'autant que les hôtels les plus lointains se trouvent à 1.000 mètres et les plus proches à 300 mètres.

A ce jour, 7 vols sur un total de 60 programmés sont arrivés en Arabie Saoudite, a-t-il indiqué, ajoutant que le nombre des hadjis avait atteint, jusque-là, 2004 hadjis sur 36.000 attendus.

A ce titre, un des hadjis qui accompagnait sa mère aux besoins spécifiques, a affirmé à l'APS qu'il «s'est inscrit, avec sa mère, par voie électronique.

Pourtant, chacun a été affecté dans un hôtel seul, si ce n'est l'intervention du comité d'hébergement pour résoudre ce problème».

Tel fut également le cas pour une autre famille venant de Chlef, composée d'une dame et son mari diabétique.

Hadj 2019: Décès d'un pèlerin algérien à la Mecque

Un pèlerin algérien est décédé, hier, à l'hôpital «de roi Fayçal» à la Mecque (Arabie Saoudite), a appris l'APS auprès des responsables de la mission algérienne.

Le président du centre de la Mecque, Mohamed Cheikh a déclaré à l'APS qu'il s'agit du «hadj Benyahia Mustapha né le 18 août 1949 (70 ans), originaire de la wilaya de Relizane».

«Le hadj décédé a rejoint mardi la Mecque sur un vol de l'agence de l'Office national algérien du tourisme (ONAT).

A sa descente du bus, le hadj est tombé au sol et a perdu connaissance.

Il a été, aussitôt, transféré vers une unité sanitaire algérienne au centre de la Mecque», a indiqué le responsable.

De son côté, le président de la mission médicale algérienne, Dr Dahmane Mahmoud a rappelé que «le hadj décédé a été ausculté par un médecin cardiologue qui lui a prodigué les premiers soins avant son transfert à un hôpital saoudien. Il est décédé, mercredi, à 5h08m». Selon le rapport médical officiel, «le hadj est décédé des suites d'une crise cardiaque», a précisé Dr Dahmane, indiquant qu'«aucune maladie, ni antécédent médical ne sont mentionnés dans son carnet de santé».

Le hadj décédé résidait à l'hôtel Al-Nawal Golden. Il s'agit du premier décès parmi les hadjis algériens.

APS

PRÉSIDENCE: Le chef de l'Etat nomme le général Abderrahmane Arar Commandant de la Gendarmerie nationale

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a signé mercredi un décret présidentiel portant nomination du général Abderrahmane Arar commandant de la Gendarmerie nationale en remplacement du général Ghali Belkecir, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le chef de l'Etat, M.



Abdelkader Bensalah, a signé aujourd'hui, 24 juillet 2019, un décret présidentiel portant nomination du général Abderrahmane Arar commandant de la Gendarmerie nationale en remplacement du général Ghali Belkecir, qui a été mis fin à ses fonctions», précise la même source.

GHARDAÏA: Levée de la procédure de contrôle judiciaire à l'encontre de M^e Salah Debbouz

L'avocat Me Salah Debbouz vient de bénéficier de la levée de la procédure de contrôle judiciaire auquel il était soumis depuis le 8 avril dernier, a appris hier l'APS de source proche du tribunal de Ghardaïa. Cette levée de la procédure de contrôle judiciaire, imposée par le tribunal de Ghardaïa, intervient suite à l'étude du dossier de poursuite judiciaire à l'encontre de Me Salah Debbouz, en vue de sa programmation en audience plénière prochainement devant le tribunal de Ghardaïa, précise la source. Me Salah Debbouz a été mis sous contrôle judi-

ciaire suite à un mandat d'amener ordonné par le parquet du tribunal de Ghardaïa à l'encontre de l'avocat, qui n'a pas déféré à des convocations émanant de cette instance judiciaire. Le mis en cause, qui a été appréhendé à Alger puis acheminé vers Ghardaïa, a bénéficié d'une relaxe immédiatement après sa présentation devant l'instance judiciaire et soumis à un contrôle judiciaire pour une affaire liée à ses «déclarations et publications faites sur les réseaux sociaux et ses propos dans quelques villes du pays concernant un procès en première

instance d'homicide volontaire ciblant un notable de Ghardaïa qui s'est déroulé en mars dernier», rappelle la source. L'avocat et défenseur des droits de l'Homme Salah Debbouz est poursuivi également dans une affaire qui remonte à la période d'emprisonnement du docteur feu Kamel Eddine Fekhar, dans laquelle il est accusé d'introduction d'objets interdits dans un établissement pénitentiaire.

Selon la même source, la date du procès de l'affaire Me Debbouz sera programmée en septembre prochain.

ENIEM: La licence d'importation et d'exploitation de la matière première accordée par le ministère de l'industrie

La licence d'importation et d'exploitation de la matière première (les collections CKD/SKD) pour le montage d'appareils électroménagers, a été accordée, mardi, à l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM), par le ministère de l'Industrie et des mines, a indiqué hier, le wali de Tizi-Ouzou Mahmoud Djamaa. Répondant aux questions de journalistes sur le dossier de cette Entreprise nationale des industries électroménagères implanté à la zone industrielle de Oued Aïssi (à 7 Km à l'est de la ville de Tizi-Ouzou), le chef de l'exécutif local a expliqué que cette autorisation, permettra à l'entreprise, qui s'est retrouvée dans l'obligation de mettre en congé ses travailleurs le 2 du mois de juillet, de reprendre l'activité. Il a ajouté que «l'instance dirigeante de l'ENIEM, géant de l'électroménager en Algérie, doit absolument s'engager sur un plan de redressement viable qui permettra aux autorités et pouvoirs publics d'aider cette entreprise et c'est ce que j'ai demandé au PDG de l'Entreprise et au représentant du Comité de participation de l'Etat (CPE) afin que cette entité économique puisse honorer ses engagements et régler ses problèmes avec la banque», a souligné M. Djamaa.

«Nous voulons que cet outil de production qui a un label et qui produit des appareils électroménagers de bonne qualité puisse, sur la base d'un plan de redressement à moyen terme, dégager un excédent, réaliser des bénéfices ou au moins équilibrer sa gestion et commencer, à rembourser la banque», a-t-il dit. Relevait qu'une banque ne peut indéfiniment mobiliser des financements sans qu'il y ait retour d'investissement, le wali a ajouté qu'il a demandé la mobilisation de tous pour accompagner cette entreprise. «En tant qu'autorité locale nous sommes entraînés à accompagner cette entreprise qui emploie 1 735 travailleurs ce qui représente un volet social important», a-t-il ajouté. Contacté par l'APS, le président directeur général de l'ENIEM, Djilali Mouzzer, a indiqué qu'une réunion avec la banque de domiciliation de cette entreprise est prévue aujourd'hui (mercredi) pour tenter de trouver des solutions concernant l'ouverture de lettres de crédits pour l'acquisition de la matière première et le rééchelonnement de sa dette. L'activité de production reprendra début aout prochain au retour de congé des travailleurs, a ajouté le PDG de l'ENIEM. La direction de cette entreprise a été contrainte de mettre les employés de l'unité de production en congé après une rupture des stocks de la matière première destinée à la fabrication de toute la gamme de produits ENIEM (réfrigérateurs climatiseurs, cuisinière...), rappelle-t-on.

CNAC ORAN : Recouvrement de 60% des crédits rééchelonnés

60% des crédits rééchelonnés octroyés par la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de la wilaya d'Oran ont été recouverts jusqu'à la fin du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris mercredi du directeur local de la CNAC, Sahraoui Nouredine.

Les crédits récupérés cumulés depuis l'entrée en service de ce dispositif jusqu'au 30 juin dernier ont atteint 285 millions DA soit 60 pc du total des crédits. Par ailleurs, l'antenne CNAC a financé le premier semestre de cette année, 32 projets initiés dans divers domaines soit une hausse de 6 projets par rapport à la même période de 2018.

Chaque projet est financé à hauteur de 10 millions DA, a-t-on expliqué, précisant que les secteurs ciblés sont ceux de l'agriculture, de l'industrie, de l'artisanat, du BTP, des services et les professions libérales.

ALGÉRIE-OMC

La crise au sein de l'OMC risque d'entraver l'économie mondiale

La crise au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), caractérisée par une guerre commerciale entre grandes puissances, risque d'entraver le développement de l'économie mondiale, a indiqué hier à Alger l'économiste et universitaire, Youcef Benabdallah.

Parmi les causes directes de cette crise, figure le fait que sur le plan fonctionnel, les Etats-Unis bloquent actuellement la nomination de remplacement des juges de l'Organe de règlement des différends (ORD), dont les mandats sont arrivés à échéance. L'ORD qui ne fonctionnant qu'avec 3 membres (nombre minimal autorisé) au lieu de 7, voit ainsi son existence menacée, a-t-il expliqué dans un entretien accordé à l'APS.

S'agissant des pratiques commerciales de la Chine, le Professeur enseignant à l'Ecole supérieure des statistiques et de l'économie appliquée de Koléa (Blida), a fait savoir qu'elles étaient «discutables» de l'avis même des Etats-Unis de l'Union européenne (UE) et le Japon (entreprises et banques d'Etat, propriété intellectuelle, transferts de technologie forcés, etc.).

Il a, dans ce sens, rappelé que depuis le début de 2018, les Etats-Unis appliquaient des droits de douane additionnels de 25% sur les produits en acier et de 10% sur les produits en aluminium, ajoutant que certaines évaluations établissent qu'une taxe de 1% impacterait négativement les exportations de l'UE et du monde de 2.2 et de 11.5 milliards de dollars respectivement.

A plus long terme, cette baisse des exportations, compte tenu de ses effets indirects, pourraient atteindre 50%, a-t-il estimé. Selon le Pr Bouabdallah, à la différence du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), l'OMC, tout en exigeant de ses nouveaux membres une forte adaptation structurelle et institutionnelle, a fini, sous l'influence des pays en développement, de plus en plus nombreux dans les arènes internationales, par tenir compte de la question du développement et de la lutte contre la pauvreté, devenues des thèmes majeurs partagés.

Il est de plus en plus admis que le libre échangeisme est une opération déloyale, a-t-il avancé, poursuivant qu'à ce titre l'OMC accordait des traitements différenciés aux pays en développement.

«On ne peut s'empêcher de penser que les pays développés acceptent mal la mondialisation, initiée par eux-mêmes, qui a permis à de nouvelles puissances d'émerger avec de sérieuses prétentions concurrentielles», a-t-il soutenu. A une question sur les conséquences de cette crise sur le système commercial mondial, le Professeur a répondu: «On ne peut imaginer l'abandon des règles du multilatéralisme. Faut-il rappeler que les pays, parti-



culièrement développés, produisent davantage pour les marchés extérieurs que leurs marchés intérieurs. Il est facile de vérifier que la croissance des exportations mondiales a été nettement plus rapide que celle du PIB mondial.

L'adhésion de l'Algérie continue de susciter «questionnements» et «hésitations»

Un abandon des règles multilatérales, a-t-il poursuivi, «n'est pas envisageable sachant ses effets sur la croissance mondiale et les conséquences en découlant sur la restructuration, voire l'abandon de secteurs économiques entiers. C'est à un nouveau rapport de force qu'il faut s'attendre à l'issue duquel émergera un système multilatéral réformé».

S'agissant du retard de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, il a indiqué que malgré qu'elle est confirmée comme une «nécessité», cette adhésion, qui dure depuis trois décennies, continue à susciter «questionnements» et «hésitations».

Il a précisé, cependant, que les textes existants ou proposés ne concrétisaient pas l'adhésion comme une «option stratégique», ajoutant qu'il est ainsi de la question notamment de l'investissement étranger, des marchés publics, des licences d'importations et d'exportations. Dans son analyse, le Pr Bouabdallah a estimé que la politique commerciale de l'Algérie avait souffert d'«incohérence» tout comme la politique économique globale, dont elle n'est qu'un élément, relevant que «la preuve de cette assertion est la dépendance accrue à l'égard des importations, résultat contraire à la politique de substitution d'importation prônée ouvertement ou indirectement».

La seconde preuve, a-t-il dit, est «la spécialisation dans la mono exportation d'hydrocarbures, affirmant que c'est à l'aune de ces deux fortes caractéristiques qu'il

faut se prononcer sur l'adhésion ou non aux règles multilatérales». «Il paraît évident que l'Algérie s'est marginalisée du processus de mondialisation, dont beaucoup de pays en développement ont su profiter pour s'approprier la technologie, élargir leurs parts sur mes marchés intérieurs et internationaux et restructurer leurs économies vers le haut des chaînes de valeur globales», a-t-il avancé.

Pour lui, les dispositions de la loi de finances complémentaires (LFC) pour 2009 et plus récentes (remise en cause des libertés concédées aux IDE, de certaines dispositions liées à la clause du traitement national, l'interdiction de certaines importations etc.) s'inscrivent en faux par rapport aux engagements bilatéraux, régionaux et multilatéraux signés par l'Algérie en matière d'investissement et remettent en cause les réformes accomplies.

L'ouverture commerciale, a-t-il souligné, «n'est qu'un élément de toute la politique économique du pays. Elle ne conduit pas automatiquement au développement mais le développement ne peut se passer d'elle. Aussi, son issue devient tributaire de la capacité à modifier l'environnement des affaires (flexibilité du marché du travail, mise en place d'institutions économiques efficaces, système d'incitation, etc.). Ces considérations font en sorte que l'avantage comparatif est le résultat et le non fondement des échanges».

Il a, par ailleurs, estimé que le tarif douanier de l'Algérie «ne semble pas avoir joué un rôle dans l'affectation/réaffectation des ressources. Une simple comparaison avec les deux pays voisins le met en évidence». «Alors que le décideur algérien a marqué une indifférence quant au choix des secteurs à protéger au moyen de tarifs plus élevés, le Maroc et la Tunisie ont joué de cet instrument pour développer et consolider leurs avantages comparatifs

(amont et aval de l'agriculture, textiles et confection, etc.). Par ailleurs, les deux voisins se réservent une marge de manœuvre pour revoir en cas de nécessité leurs tarifs à la hausse dans le respect de ces plafonds négociés».

D'entrée de jeu, l'Algérie avait ramené le tarif douanier à la fin des années 1990 à un niveau plus faible que celui appliqué par de nombreux pays déjà membres de l'OMC et ayant mis en œuvre l'Accord d'association avec l'UE, a-t-il rappelé.

A cela venait s'ajouter d'autres incohérences: la première a consisté à soumettre, au moyen de l'accord d'association avec l'Union européenne, aux règles de l'OMC 50% du commerce sans être membre de celle-ci. La deuxième a consisté à soumettre le capital étranger à la règle dite «51/49%» (introduite dans la LFC 2009) laquelle eut pour effet d'attirer le capital étranger vers la sphère commerciale et constitue de fait un encouragement aux importations et une renonciation aux effets positifs qu'on prête habituellement aux IDE. Pour conclure, le Pr a estimé que l'absence d'une stratégie de diversification des exportations était la troisième incohérence, affirmant que le déséquilibre de la balance des paiements s'inscrit dans la durée et obligera le pays à accepter dans le moyen terme des réformes dans un contexte difficile.

Pour rappel, la commissaire européenne, Cecilia Malmström avait annoncé la semaine passée que l'OMC traversait une «crise profonde» qui pourrait provoquer une paralysie de son organe de règlement des différends (ORD) d'ici la fin de l'année. Gita Gopinath, l'économiste en chef du Fonds monétaire international (FMI) avait lui aussi affirmé que la guerre commerciale sino-américaine demeurerait «le risque majeur» pour l'expansion économique mondiale.

ENERGIE Sonelgaz envisage de recourir à l'endettement extérieur

Le groupe Sonelgaz envisage de recourir à l'endettement extérieur pour assurer son plan de développement mais «avec la formule la plus confortable», a indiqué hier à Alger, son P-dg, Chahar Boulakhras.

Lors d'une conférence de presse en marge de la cérémonie de célébration du 50e anniversaire de Sonelgaz, M. Boulakhras, a affirmé que «l'endettement extérieur est une option envisagée qui est en cours d'être examinée afin de trouver les conditions les plus confortables et les moins contraignantes».

«Nous sommes en train d'examiner des offres intéressantes à travers trois ou quatre alternatives (...) sans garanties souveraines. Ce sont des sommes importantes qui peuvent être mises à notre disposition et vont contribuer en partie à atténuer les besoins en termes de mobilisation de ressources financières, avec des conditions très abordables qui n'engagent pas l'Etat», a-t-il expliqué.

Sur les raisons qui ont conduit Sonelgaz à envisager le financement international, M. Boulakhras a expliqué que «la place financière locale ne répond plus aux besoins du groupe, vu son niveau de dépenses, aussi bien sur l'exploitation que sur le développement». «Le recours à l'endettement extérieur devient une nécessité. Sur le plan économique, nous traversons une période difficile depuis quelques années. Nous avons besoin de financement pour assurer nos



plans de développement», a-t-il précisé.

Selon lui, Sonelgaz a besoin de «fonds pour entamer les projets nécessaires pour pouvoir satisfaire la demande de l'avenir et s'inscrire dans une dynamique d'anticipation, pour ne pas vivre la même situation qu'on a vécu il y a dix ans».

Toutefois, l'endettement extérieur ne serait qu'«une formule complémentaire» à côté du fonds propres du groupe, le financement local y compris du Fonds national d'investissement (FNI), ainsi que la contribution financière de l'Etat. Dans ce sens, il a

fait savoir que le gouvernement examine les moyens de subventionner le groupe Sonelgaz afin de lui permettre de «retrouver au moins son équilibre financiers et contribuer à ses programmes de développement».

«Nous sommes en train de travailler avec le gouvernement sur ce dossier à travers plusieurs formules. Ils sont à notre écoute, très réceptifs et attentifs. Nous allons continuer à être assistés de la manière la plus logique, puisque il s'agit du système électrique national», a souligné M. Boulakhras.

SONELGAZ : Près de 61 milliards DA de créances auprès des clients

Les créances du groupe Sonelgaz auprès de ses clients s'élevaient à près de 61 milliards DA, a indiqué mercredi à Alger le PDG de la Société, Chahar Boulekhras. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée en marge de la célébration de 50e anniversaire de la création de Sonelgaz, M. Boulekhras a précisé que «ces créances sont réparties à égalité entre les administrations et organes publics, d'une part, et les clients ordinaires (foyers) d'autre part, indiquant que «ce niveau de créance est l'équivalent du déficit financier du groupe».

«Les créances ne cessent de s'accroître et le Trésor souffre également du même problème depuis des années. Nous rencontrons de grandes difficultés dans le recouvrement des créances, notamment auprès de certains organes souffrant de difficultés financières et certains clients ordinaires dans certaines régions», a-t-il déclaré. «Néanmoins, le problème des créances ne constitue pas un obstacle à la poursuite du programme d'investissement de Sonelgaz pour le développement des réseaux et des infrastructures énergétiques», a-t-il ajouté.

Concernant le taux de perte d'énergie sur les réseaux de distribution, le PDG de Sonelgaz a fait état d'une baisse de l'ordre de 13,5% contre un taux de 18% il y a quelques années. Ce taux demeure élevé par rapport aux taux enregistrés dans les pays développés (8%). «Cette baisse est due en premier lieu aux projets de relogement ayant entraîné l'élimination enlèvement de plusieurs bidonvilles, première source de consommation illégale d'électricité», a-t-il expliqué. S'agissant des coupures récurrentes enregistrées dans certaines villes algériennes, M. Boulekhras a précisé «qu'il s'agit

d'endommagements techniques limités qui étaient réparés et ça n'a rien avoir avec la production suffisante. A ce propos, il a estimé que le pic de consommation d'électricité enregistré le 7 juillet dernier constitue «une véritable épreuve» pour Sonelgaz qui a prouvé la bonne performance du système national d'électricité en termes de production, de transports et de distribution.

A une question sur le transfert d'expertise du groupe, il a indiqué que «l'expertise acquise, un demi siècle durant, lui permet d'accéder aisément aux marchés des pays voisins», soulignant que «l'Afrique, qui enregistre les plus bas niveaux d'électrification à travers le monde, constitue une occasion prometteuse pour valoriser cette expertise dans les domaines de la production, des transports, de la distribution, des travaux, de la maintenance et de l'ingénierie». Même si la Sonelgaz a lancé le transfert d'expertise vers six pays africains, dont le Soudan, le Mali, le Niger et la Mauritanie, le PDG insiste,

toutefois, sur la nécessité de suivre une «méthode régulière et planifiée et d'assurer toutes les dispositions préalables pour faire face à la concurrence à l'étranger».

En marge du 50e anniversaire de la création de la Sonelgaz, 11 nouveaux directeurs généraux ont été installés à la tête des directions de distribution de l'électricité et du gaz dans les régions d'Alger et du centre du pays.

Mohamed Yeflah a été nommé Directeur général de la direction de Sidi Abdallah récemment créée, Hamid Laatab (direction de Gué de Constantine), Ahmed Temim (direction de Belouizdad) et Abdelhamid Saka (direction de Bologhine).

Amar Medjber a également été désigné à la tête de la direction de Boumerdes, Hocine Madhi (Blida), Mohamed Hocine Damouche (El Oued), Abdewahed Hemmaz (Bouira) ainsi que Abdelhak Chaabane, Smail Alili, Fodil Yousfi respectivement à la tête des directions de Ghardaïa, Biskra et Médéa.

ELECTRICITÉ/GAZ : Evolution des paramètres réseaux depuis la création de Sonelgaz

Le groupe Sonelgaz, qui célèbre le 28 juillet le 50ème anniversaire de sa création, a réalisé des plans de développement qui ont permis d'améliorer considérablement la qualité de vie des Algériens.

Voici l'évolution des paramètres réseaux électricité/gaz en Algérie, entre 1969 et 2018 :

Paramètres	1969	2018
-Réseau de transport de l'électricité (Km)	3.216 km	29.644 km
-Réseau de transport du gaz(Km)	599 km	21.601 km
-Réseau de distribution du gaz(Km)	22.682 km	338.979 km
-Réseau de distribution de l'électricité (Km)	1.605 km	107.727 km
-Nombre de clients électricité	700.488 km	9.604.656 km
-Nombre de clients gaz	168.032 km	5.634.087 km.

L'introduction massive des énergies renouvelables parmi les priorités de Sonelgaz

Sonelgaz a placé l'introduction massive des énergies renouvelables, nécessaire à la réussite du mix énergétique de l'Algérie, parmi ses priorités, a indiqué hier à Alger son P-dg, Chahar Boulakhras, affirmant que cela était à «la portée» du groupe. «L'introduction massive des énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays avec une place particulière donnée au solaire, est une priorité», a-t-il précisé lors d'une conférence consacrée à la célébration du 50e anniversaire de Sonelgaz. Il s'est dit «convaincu» que le gaz naturel avait un avenir «prometteur» compte tenu de sa disponibilité, de sa polyvalence, de ses compétences en matière d'environnement et de sa capacité à établir des «partenariats viables» avec les énergies renouvelables: «C'est un carburant parfait justement parce qu'il se prête à la transition énergétique». Le P-dg a, dans ce sens, souligné que cette démarche qui s'appuie sur le potentiel naturel de l'Algérie dans les énergies renouvelables, prend également en considération les réalités économiques de l'Algérie, ainsi que les enseignements tirés de la dépendance des pays en voie de développement en matière d'accès aux technologies nouvelles. Sonelgaz avait déjà réalisé des centrales photovoltaïques dans 14 wilayas avec une puissance totale de 400 MW et compte lancer des nouvelles centrales d'une capacité globale de 50 MW au Sud pour l'hybridation des réseaux électriques isolés, rappelle-t-il. Parmi les défis auxquels fait face le groupe, M. Boulakhras a cité également les difficultés liées aux bas prix de l'énergie et le déplacement des centres de la demande d'énergie, tout en soulignant que les ménages en Algérie représentent encore le cœur de la demande énergétique alors qu'il est souhaitable que ce soit l'industrie. Evoquant le bilan du groupe durant ses 50 ans d'existence, le P-dg a estimé que le enjeu aujourd'hui pour Sonelgaz est de renforcer son rôle dans la diversification de l'économie nationale. «Je pense que Sonelgaz a encore un grand rôle à jouer pour mettre à disposition des industries d'énergie qu'il faut pour créer de la richesse et échapper ainsi aux désagréments des grandes fluctuations des prix du pétrole et leur volatilité excessive», a-t-il avancé. Rappelant les réalisations du groupe depuis sa création en 28 juillet 1969, M. Boulakhras a souligné que le plan de développement de Sonelgaz ont permis de hisser le taux d'électrification à plus de 98% dès 2008, alors que le taux de pénétration du gaz dépasse 62%. En outre, Sonelgaz qui emploie actuellement près de 92.000 agents, a multiplié son parc de production électrique par 34 en passant de 626 MW en 1969 à près de 21.000 MW actuellement.

PORT DE ANNABA: Un couloir vert pour encourager les exportations hors hydrocarbures

Un couloir vert et des moyens adaptés pour le chargement des navires ont été mis en place au port d'Annaba, en application des orientations des pouvoirs publics pour encourager les exportations hors hydrocarbures, a indiqué hier à l'APS l'inspecteur principal des Douanes de ce port, Mohamed Berdji. S'exprimant lors d'une rencontre d'études, organisée au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie «Seybouse» d'Annaba sous le thème «la politique d'exportation en Algérie, réalité et perspectives», ce responsable a affirmé que l'administration des Douanes et l'entreprise Portuaire d'Annaba ont mis en place une batterie de mesures au profit des opérateurs économiques pour encourager la production nationale et l'exportation hors hydrocarbures. A ce propos, il a révélé que des moyens adaptés sont mis à disposition des exportateurs pour le chargement des navires rappelant que la société publique de sidérurgie, Sider El Hadjar figure parmi les plus grands exportateurs via le port d'Annaba avec des exportations s'élevant à près de 61 millions de dollars durant l'année 2018. Evoquant la réalité de l'activité d'exportation et ses perspectives, les opérateurs économiques et autres enseignants universitaires de sciences économiques, ayant pris part à cette rencontre, ont unanimement mis en avant «la nécessité de renforcer les capacités concurrentielles des produits algériens destinés à l'export et de donner de l'importance au marketing international afin de se positionner sur le marché international». Les participants ont également souligné la nécessité de mettre en place des mesures qui permettraient de contrôler l'importation des produits finis destinés à la consommation mais aussi de développer la spécialité du commerce international à l'université.

OUARGLA: 100 millions DA pour l'aménagement de ZET dans la wilaya déléguée de Touggourt

Une enveloppe de 100 millions DA a été consacrée à la réalisation des travaux d'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) dans la wilaya déléguée de Touggourt, a-t-on appris hier de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya d'Ouargla.

L'opération, qui cible les ZET d'Ain-Sahra (29 hectares) dans la commune de Nezla et de Témacine (14 ha), sera suivie par le lancement prochain du choix des entreprises de réalisation pour la viabilisation des terrains devant servir d'assiettes à des projets touristiques prometteurs, a-t-on indiqué.

Dans le but de réunir les conditions nécessaires pour la concrétisation des projets touristiques, l'opération prévoit la réalisation des réseaux divers (eau potable, assainissement, électricité et gaz) en plus de la viabilisation de voies à l'intérieur des ZET.

Le secteur du tourisme dans la wilaya d'Ouargla dispose, outre les deux ZET précitées, de deux autres, en l'occurrence celles de la commune de Mégarine (5 ha) et de Merdjaja (16 ha) dans la commune de Nezla, délimitées et protégées par les textes réglementaires du décret N-232-82 daté du 5 novembre 1988, a-t-on précisé à la DTA.

Six autres ZET à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla sont également suggérées dans le cadre du développement de l'investissement touristique.

Il s'agit des ZET de Fort-Devicque et la place de Fardjemoune (commune de Tébesbest), Oued-N'sa et le lac Djenine (commune de N'goussa), le lac El-Mir (commune d'El-Hedjira), ainsi que le lac de Hassi-Benabdallah (commune éponyme).

Ces zones sont appelées, une fois opérationnelles, à promouvoir les différents types de tourisme dans la région, l'écotourisme ainsi que le tourisme saharien et culturel.

ALGER: Affluence de plus de 1,6 million d'estivants sur les plages depuis l'ouverture de la saison estivale

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont enregistré une affluence de plus de 1,6 million d'estivants sur les plages d'Alger depuis le début de juin outre le décès par noyade de 5 personnes, a indiqué le chargé de communication au niveau de la même direction.

Dans une déclaration à l'APS, lieutenant Kamel Sadak, a affirmé que les services de la protection civile de la wilaya d'Alger avaient enregistré durant la période s'étalant du 01 juin au 22 juillet en cours une affluence de 1.678.000 estivants sur les différentes plages d'Alger (62 plages autorisées à la baignade) outre 5 personnes décédées par noyade âgées entre 12 et 20 ans au niveau des plages de: Roche bleue (Ain Benian), Palmier (Steouali) Kheloufi (Zeralda), Reghaia et Sidi Fredj.

Le premier cas de noyade pour cette saison a été enregistré le 5 juin dernier, a-t-il précisé, ajoutant qu'il s'agit d'un enfant de 15 ans qui a trouvé la mort à la Roche bleue, une plage non autorisée à la baignade, tandis que le deuxième cas a eu lieu au niveau des Palmiers (autorisée) où un jeune homme de 20 ans a décédé hors horaires de surveillance. Aussi, un jeune homme a été blessé par une machine au niveau de la plage Kettani à Bab El Oued, lequel a été hospitalisé à l'hôpital Lamine Debaghine.

Selon la même source, le nombre d'interventions des agents de la Protection civile au niveau des plages de la capitale, depuis le mois



de juin jusqu'au 22 juillet courant, pour secourir et sauver les estivants, a atteint 1528 interventions qui ont permis de sauver 438 personnes de noyade, parmi eux 313 enfants, ce qui représente plus de 60% des personnes secourues. 375 individus, (hommes et femmes) et 474 enfants, ont été secourus sur place tandis que 232 personnes ont été transférées aux centres de santé. Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont mobilisé, au titre de la saison estivale 2019, des

équipes d'agents et «tous les moyens nécessaires», à savoir des bateaux de sauvetage, des équipes de plongeurs et des ambulances réparties au niveau des centres de surveillance des plages, outre les 960 agents saisonniers qui avaient reçu une formation spécialisée dans la sécurisation des estivants, les techniques de sauvetage et d'évacuation sanitaire des personnes noyées, par des spécialistes dans le cops de la protection civile.

APS

TISSEMSILT Des dépassements énormes par les œuvres sociales de la wilaya lors de l'organisation des centres de vacances

ABED MEGHIT

C'est une réalité. Elle a lieu en cette période précise saison estivale 2019 et des citoyens bafouent les lois et les règlements de la République, foulant au pied les dispositions des lois et les décrets.

Ce sont toujours les habitués qui mettent les institutions de l'Etat devant le fait accompli.

Le président de la des œuvres sociales des travailleurs et des fonctionnaires de la wilaya de Tissemsilt a bafoué le décret n° 12/117 du 11 mars 2012, modifiant et complétant le décret 86/341 du 23 décembre 1986, fixant les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des CVLJ, notamment les articles suivants 05,07,13, 15, 18,20,21 et 22 ainsi que le cahier de charge type applicable aux centres de vacances et de loisirs pour jeunes dont les articles les articles suivants 02,03,05,09, 10,11 et 12.

Par ailleurs, la notion de colonie de vacances est faussée par ce dernier, suite à l'organisation d'une colonie de vacances à Sidi Abdelaziz dans la wilaya de Jijel au profit des enfants des travailleurs de la wilaya de Tissemsilt.

Le CVL est géré par un directeur sans visa du MJS.

De ce fait, encadrer au mieux un centre de vacances et assurer un agréable séjour aux enfants, suppose une équipe d'encadrement motivée et imprégnée des concepts de la vie associative. Le centre de vacances, ne doit en aucun cas, être considéré comme un simple lieu de regroupement pour jeunes ou encore un hospice pour vieillards, les études effectuées à travers le monde, insistent sur l'importance de la qualification du personnel et de sa spécialisation.

Pour saisir l'importance, que le centre de vacances des œuvres sociales des travailleurs et fonctionnaires de la wilaya de

Tissemsilt est dirigé par un directeur de CVL sans visa du MJS.

Le bricolage est de mise, par manque d'organisation réfléchi, dépourvus de bases solides, influe négativement sur la bonne marche des CVL, ou certaines manières de faire et d'agir au su des petits colons. Alors que cette fonction en milieu de jeunes, requiert des compétences avérées.

Confiés les enfants à des responsables, dépourvus de capacités intellectuelles adéquates, cela n'engendre que des répercussions sur le moral de cette vie communautaire. Par ailleurs le marchandage se fait par ce membre des œuvres sociales des travailleurs et fonctionnaires de la wilaya de Tissemsilt sous le dos des enfants qui ne cherche que leur intérêt. Ce membre a été désigné comme gestionnaire sans visa d'encadrement, chargé des achats, utilise son abus de pouvoirs.

Pour ce qui concerne le plan alimentaire: n'est pas équilibré, vu la manque d'un menu, ni en qualité, ni en taux caloriques ainsi que ni au quantifié.

A cela, ce dernier son intérêt est de perturber la saison estivale par des actes anti pédagogiques et ne respecte pas le décret N° 12/117 du 11 Mars 2012, modifiant et complétant le décret 86/341 du 23 décembre 1986, fixant les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des CVLJ. Dont le Centre de vacances a accueillis les 3 catégories de jeunes ainsi que les adultes (il devient un camp de toile). Le Centre ne dispose pas d'autorisation de dérogation d'âge d'après nos sources. Le centre fonctionne sans autorisation d'ouverture est géré par un directeur sans visa du MJS. Par ailleurs, Ce président des OS des fonctionnaires et travailleurs a des anomalies dans l'organisation du CVL en 2017, organisé un CVL à Beni Saf dans la wilaya de Ain Temouchent, le centre, enregistre quotidiennement des invités de circonstance et, que

des dizaines de prises en charge sont supportées par le budget attribué aux enfants colons. Le centre ne dispose d'aucun registres dictée par la réglementation.

Le gestionnaire ou le gérant faisant les achats sans factures auprès des commerçants ambulants (souk), ces derniers sont restés dans le centre après le départ des enfants pour procéder de procurer des factures afin de justifier les dépenses.

Le pseudo gestionnaire n'a pas respecté le décret N° 12/117 du 11 Mars 2012, modifiant et complétant le décret 86/341 du 23 décembre 1986, fixant les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des CVLJ ainsi que le cahier de charge type applicable aux centres de vacances et de loisirs pour jeunes. Même les durées des sessions ne sont pas respectées. Le centre de vacances a hébergé des personnes étrangères du CVL (homme et femmes) au détriment des enfants. Ainsi que, des personnes ont reçues des indemnités sans rendements.

Même les repas ont été servis des fois pour le déjeuner à 16h et le dîner à 23h.

Le gestionnaire sans visa d'encadrement assure l'ordonnancement des dépenses en

espèces et non en chèque. Malgré les recommandations et les rappels à l'ordre verbaux de la DJS d'Ain Temouchent et les services de la wilaya d'accueil à l'organisateur, mais ce dernier refuse catégoriquement d'appliquer le décret N° 12/117 du 11 Mars 2012, modifiant et complétant le décret 86/341 du 23 décembre 1986, fixant les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des CVLJ.

Même durant la saison estivale 2018, les œuvres sociales des travailleurs et fonctionnaires de la wilaya de Tissemsilt ont organisé un CVL à Mostaganem donnant ce CVL de gré à gré à une tierce personne sans passé par une consultation (Code des marchés).

Cette mauvaise gestion et ce scandale financier se fait au vu bet au vu tout les responsables de la wilaya en 2017 et aucun responsable n'a pas pu de bougé le petit doigt.

Soulignons que les hommes honnêtes existent et ils luttent encore pour préserver l'image de l'État et les lois de la République ainsi que les deniers publics et lance un appel au pouvoir public pour démasquer ce scandale financier.

Tissemsilt: Les lauréats des différents examens récompensés

49 élèves, tous paliers confondus, se sont distingués cette année par de meilleurs résultats. Pour l'examen de la 5ème année primaire, 08 élèves ayant obtenu 10/10 ont été récompensés, 20 ayant décroché une moyenne entre 18,00 et 19,16/20 en BEM et 21 ayant décroché une moyenne entre 17,03 et 18,06/20 au BAC ont reçu des cadeaux de la part des autorités locales de la wilaya au cours d'une cérémonie au siège de la salle des délibérations de l'APW de Tissemsilt.

Celle-ci a été présidée par le wali de la wilaya de Tissemsilt, M Salah El Affani. La presse locale a été catégoriquement marginalisée par le chargé de les organisateurs. Seuls autorisés à couvrir, sauf deux organes de presse dont une chaîne de télévision. Malgré que tous les correspondants de presse ont été invités par la cellule de communication de la wilaya.

A. MEGHIT

CONSTANTINE : Campagne de sensibilisation aux risques liés à la saison estivale

Une campagne de sensibilisation et de prévention contre les dangers liés à la saison estivale a été organisée mardi dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la direction de la protection civile (DPC).

Cette action vise à «sensibiliser la population sur les dangers qui pourraient intervenir en cette période d'été, afin de diminuer au maximum le nombre de victimes, et d'inculquer la culture de la protection de la vie humaine et de l'environnement, afin de mieux connaître les dispositions et les précautions à prendre face à chaque danger», a expliqué à ce propos le lieutenant Nourreddine Tafer, le chargé de l'information et de la communication de ce corps constitué.

La baignade dans les barrages et les retenues collinaires, les feux de forêts, les dangers de la mer et les accidents de la circulation, sont autant de risques inscrits au centre de cette campagne d'orientation initiée avec la collaboration des services agricoles, de la conservation des forêts, de la concession de distribution d'électricité et du gaz, selon le même responsable. S'agissant des baignades dans des barrages et autres marres d'eau, un phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années et qui a engendré des dizaines de morts annuellement, la protection civile prévoit le lancement d'une caravane d'information qui sillonnera les douze(12) communes de la wilaya pour expliquer, aux jeunes surtout, les dangers des zones interdites à la baignade «qui n'offrent aucune



condition de sécurité en raison des particularités des barrages et leur envasement», a-t-il affirmé.

Selon le lieutenant Tafer, cette initiative vise à «faire prendre conscience aux citoyens des dangers de la natation dans ces espaces aquatiques et à réduire les cas de noyade enregistrés à chaque saison estivale», faisant savoir que deux (2) cas de noyade ont été signalés dans la wilaya durant les six (6) premiers mois de l'année en cours dans les zones de Cheraket (Hamma Bouziane) et de Guetar El Aich(El Khroub) contre un (1) mort enregistré durant la même période de l'année précédente.

La sensibilisation des estivants sur les risques pouvant être engen-

drés et les interdits qu'ils doivent éviter impérativement lorsqu'ils se trouvent sur les plages, sont également au programme de cette campagne, a ajouté le même officier.

Il s'agit notamment, a-t-il souligné, des risques d'une baignade après une longue exposition au soleil et autres coups de soleil, des dangers de la baignade après les repas, ou encore des risques causés par un effort physique avant la baignade, signalant qu'une équipe pluridisciplinaire regroupant des officiers, des sous-officiers et des médecins a été mobilisée pour assurer la réussite de cette campagne de sensibilisation et de prévention.

SAISON ESTIVALE À ORAN: Intensification du contrôle des eaux de piscines et plages

Les services de la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran intensifient leurs visites périodiques pour analyser les eaux de piscines et des plages depuis l'ouverture de la saison estivale pour protéger la santé des citoyens et la prévention des maladies à transmission hydrique (MTH), a-t-on appris de cette direction.

Dans ce cadre, 15 piscines publiques et privées sont soumises à des analyses pour préserver la santé des nageurs en cette saison estivale dans le cadre des dispositions du programme de lutte contre les MTH, lancé en mai dernier, a souligné le chef de service prévention à la DSP. Le contrôle des piscines s'effectue chaque semaine de manière inopinée, a indiqué Dr. Youcef Boukhari qui a noté que les analyses prouvent que les eaux de ces piscines sont conformes et que leurs propriétaires veillent au respect des lois en vigueur dans ce domaine.

Les services de la DSP ont effectué des analyses sur les eaux de mer aux plages autorisées à la baignade dans le cadre de la concrétisation du programme de prévention contre les MTH.

Ce contrôle concerne 33 plages une fois tous les deux semaines, alors que les eaux des grandes plages sont soumise une fois chaque semaine notamment aux Andalouses.

SIDI BEL-ABBÈS: Des citoyens protestent contre une liste d'attribution de logements sociaux

Des dizaines de citoyens ont bloqué mardi le siège de la daïra de Sfisef (wilaya de Sidi Bel-Abbès) pour protester contre une liste des bénéficiaires de 247 logements sociaux affichée mardi, a-t-on constaté.

Les protestataires qui ont déposé des dossiers de demande de logement contestent le fait que leurs noms ne figurent pas sur cette liste. En réponse à leurs préoccupations, cent d'entre eux ont été accueillis par le chef de daïra de Sfisef et le P/APC de Sfisef, Bouhand Fethi. A noter que le nombre de demandeurs de logements dans cette daïra a dépassé 4.000 soulignant que les recours seront étudiés.

Le wali de Sidi Bel-Abbès Ahmed Abdelhafid Saci a accueilli, au siège de la wilaya, des représentants de ces protestataires et a aussitôt instruit de geler la liste des bénéficiaires de ce quota et à la soumettre à enquête au niveau de la commission de recours, a-t-on appris des services de la wilaya.

TIZI-OUZOU: 2 hélicoptères bombardiers pour venir à bout d'un incendie au Parc national du Djurdjura

Deux hélicoptères bombardiers d'eau sont utilisés en renfort par la protection civile pour maîtriser un incendie qui s'est déclaré mardi dans le parc nationale du Djurdjura (PND) sur sa partie située sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-on appris auprès de la direction locale de ce corps constitué.

Ces hélicoptères de l'unité Aérienne de la protection civile interviennent sur un feu qui s'est déclaré à Tala Guilief, en plein cœur du PND, dans la localité de Boghni à 38 kilomètres à l'extrême sud-ouest de Tizi-Ouzou, à côté d'importants moyens mobilisés par la protection civile, a-t-on ajouté de même source.

Ces moyens aériens opèrent depuis la fin de journée en appui aux moyens terrestres mobilisés, à savoir, une colonne mobile, les moyens des unités de protection civile de Ouadhias et Draa El Mizan, ainsi que les moyens de la conservation des forêts, a-t-on précisé.

Selon une situation des incendies déclarés à travers la Wilaya, arrêtée mardi à 16h30, il a été enregistré un total de 23 départs de feux dont 9 importants, ayant touché les localités de Beni Aissi, Boghni (Tala Guilief), Ouadhias, Tizirt, Ain El Hammam, Draa Ben Khedda.

APS

SÛRETÉ DE LA DAÏRA DE BOUTLELIS (ORAN): Démantèlement d'un réseau de narcotrafiquants et saisie de 72 kg de kif traité

Les éléments de la sûreté de la daïra de Boutlelis (Oran) ont démantelé un réseau de narcotrafiquants et saisi une quantité de 72 kg de kif traité, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base d'informations faisant état de l'acheminement d'une quantité de drogue à partir du Cap Blanc vers Oran en passant par la localité de Boutlelis, les enquêteurs ont tendu une souricière aux membres de ce réseau circulant à bord de deux véhicules. A une heure avancée de la nuit, à l'entrée de la localité de Boutlelis, les policiers ont



intercepté un véhicule à bord duquel se trouvaient deux passagers.

La fouille minutieuse de la voiture a permis la

découverte dans la malle arrière une quantité de 72 kg de kif traité emballés sous forme de 68 paquets, des jumelles et une

somme de 42.000 DA.

Les policiers ont également intercepté un deuxième véhicule et l'arrestation de deux autres personnes qui servaient d'éclaireurs.

Une embarcation de type «zodiac» a été également saisie au niveau du port de Cap Blanc. Propriété du principal accusé dans cette affaire, le «zodiac» était utilisé pour l'acheminement par voie maritime de la drogue.

Les mis en cause seront présentés devant la justice pour association de malfaiteurs et commerce illicite de drogue, a-t-on ajouté de même source.

SKIKDA: Contestation des «exclus» de la liste d'attributaires de logement

Plusieurs de citoyens ont bloqué mardi la route au centre-ville de Skikda pour protester contre leur «exclusion» de la liste des attributaires de logement public locatif (LPL) rendue publique lundi, a-t-on constaté. Dès les premières heures du matin de mardi, des citoyens avaient fermé le siège de la daïra avant de durcir leur contestation et descendre vers le centre-ville pour

bloquer la route. Les contestataires approchés par l'APS ont estimé qu'il était «injuste» que la liste des 1000 bénéficiaires de logement LPL contienne des noms d'occupants de constructions précaires et en excluent d'autres résidant dans les mêmes constructions et ont reproché aux autorités locales de pratiquer de «marginalisation et manœuvre». La fermeture de la route a per-

turbé le trafic automobile au centre-ville et les forces de l'ordre étaient présentes pour éviter d'éventuels glissements. Dans un communiqué, les autorités de wilaya ont appelé les citoyens exclus de la liste affichée lundi à introduire des recours à compter d'aujourd'hui, mardi, aux bureaux installés à la salle omnisports «frères Bouchachi» de la cité Saker au centre-ville.

AUSTRALIE: 2 hommes condamnés à 22 ans de prison pour l'incendie d'une mosquée

La justice australienne a condamné hier à 22 ans de prison deux hommes qui, inspirés par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech), avaient incendié une mosquée en 2016.

Un troisième accusé, recruté après une précédente tentative de brûler cette même mosquée de Melbourne, a lui écopé de 16 ans d'incarcération.

Ahmed Mohamed, 26 ans, Abdullah Chaarani, 28 ans, et Hatim Moukhaiber, 31 ans, ont incendié l'Imam Ali Islamic Centre au milieu de la nuit en décembre 2016 avant de taguer l'inscription «L'Etat islamique» sur l'un des murs du bâtiment.

Ils avaient été déclarés coupables en mai dernier de chefs liés au terrorisme.

Le juge Andrew Tinney a estimé mercredi que les hommes étaient guidés par «la haine» et «l'intolérance».

«Votre but était de promouvoir ce qui, à la plupart des gens sensés, ne peut apparaître que comme une idéologie perverse, et plus particulièrement de frapper, intimider et terroriser les musulmans chiïtes», a-t-il déclaré.

Ahmed Mohamed et Abdullah Chaarani, qui attendent par ailleurs de connaître leur peine pour leur rôle dans la préparation d'un attentat déjoué prévu autour de Noël 2016, devront passer au moins 17 ans derrière les barreaux pour l'incendie de la mosquée.

Leur comparse devra lui effectuer au moins 12 des 16 années de sa peine de prison.

SANTÉ: La lutte contre le Sida ralentit sur tous les plans

Les progrès ralentissent en matière de réduction des nouvelles infections au VIH, de réduction du nombre de décès liés au sida et d'élargissement de l'accès au traitement, a alerté mardi la cheffe par intérim de l'ONUSIDA.

«On s'imagine que le sida est arrivé à sa fin, mais ce n'est pas le cas.

En 2018, nous constatons toujours une augmentation de nouvelles infections et quelque 770.000 morts liées au sida.

Donc c'est loin d'être terminé et la complaisance et l'idée que l'épidémie est terminée freine les progrès que nous avons menés à bien dans le monde», a indiqué Gunilla Carlsson, directrice exécutive par intérim de l'ONUSIDA, lors d'une conférence de presse au Siège de l'ONU.

Selon elle, la lutte contre le VIH/sida est à un «moment précaire» où certains pays connaissent des progrès impressionnants alors que d'autres connaissent une hausse du nombre d'infections liées au VIH et des décès liés au sida notamment en Europe de l'Est, en Asie centrale, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Quelque 23,3 millions de personnes à travers le monde ont accès à un traitement antirétroviral qui leur permet de s'épanouir et vivre pleinement, s'est félicitée Mme Carlsson, signalant toutefois qu'environ 15 millions de personnes attendent toujours d'accéder au traitement, dont la moitié des enfants qui en ont besoin.

Plus inquiétant encore, pour la première fois, les ressources mondiales disponibles pour la lutte contre le sida ont considérablement diminué.

«S'ajoute à cela qu'en 2018, les ressources disponibles ont chuté de près d'un milliard de dollars, et il existe un manque de financement de 7 milliards de dollars à ce jour», a déploré Mme Carlsson. «Les investissements doivent être accélérés, car nous savons ce qui fait la différence: mettre les communautés au cœur de la riposte, répondre à ceux qui sont vraiment à risque», a-t-elle précisé. «Le monde est loin de réaliser l'objectif de réduire le nombre d'infections à 500.000 d'ici 2020.

Il faudrait réduire les infections de 70% au cours des 18 prochains mois ce qui n'a jamais été fait auparavant», a averti Mme Carlsson, en soulignant la nécessité d'un leadership politique croissant

CANICULE : De nouveaux records de chaleur attendus cette semaine en Europe

De nouveaux records de chaleur seront enregistrés cette semaine en Europe, a annoncé mardi l'Organisation météorologique mondiale (OMM), notant qu'après une première quinzaine de juillet marquée par des pics de chaleur modérés, une forte hausse des températures, jusqu'à 40° C, est attendue.

«C'est une autre semaine avec une autre vague de chaleur qui fait son retour en Europe», a mis en garde, Clare Nullis, porte-parole de l'OMM lors d'un point de presse ce mardi à Genève.

Selon l'Agence onusienne, de nombreuses régions d'Europe sont déjà confrontées à cette nouvelle vague de chaleur.

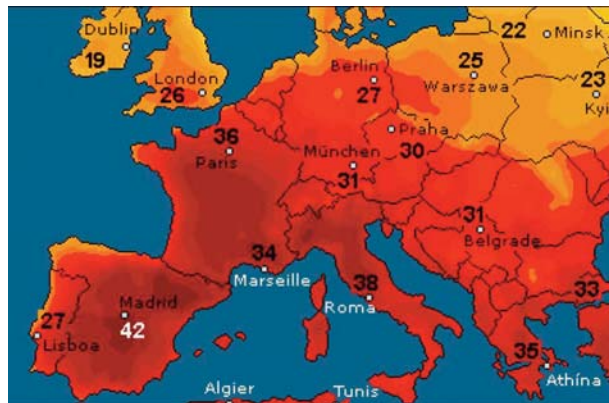
Un communiqué de l'OMM indique que de nouveaux records de température sont en cours et devraient atteindre 40 C dans certaines parties de l'Allemagne et des pays du Benelux, avec comme pic le jeudi. Ce nouvel épisode caniculaire ne va pas épargner la France où de très fortes chaleurs s'étendront jusqu'au nord du pays, poursuit le communiqué, notant que les prévisionnistes s'attendent à voir le mercure dépasser les 40 C et les températures atteindre des niveaux record.

Signe de ces tendances à la hausse, plusieurs nouvelles températures minimales nocturnes ont été enregistrées lundi soir dans le sud-ouest de la France, fait observer l'OMM.

Une grande partie de la France est en alerte orange de niveau 3, tout comme la Suisse, pour une période de 4 jours.

Météo-France a indiqué que la canicule accentuera la sécheresse car il n'a pas plu dans de nombreuses régions du pays depuis la fin de la dernière canicule début juillet.

Depuis le début des records, de nombreuses localités ont établi de nouveaux records en matière de fai-



bles précipitations, dont 0,2 mm à l'aéroport d'Orly et 1 mm à Lille.

En Espagne, le service météorologique national espagnol (AEMET) prévoit également des températures supérieures à 40 C et met en garde contre le risque extrême d'incendie dans plusieurs régions du pays.

Madrid redoute le cocktail de la chaleur, du vent et de la foudre.

Sur le front des incendies, l'OMM rappelle que l'incendie au centre du Portugal s'étend.

L'équipe de cartographie rapide des services de gestion des urgences, Copernicus, a publié sa carte de surveillance de Vila De Rei montrant que depuis lundi à la mi-journée, la superficie brûlée a augmenté de 2.000 ha en direction du nord-est.

Face à cette vague de chaleur, l'OMM met en garde contre les risques encourus en laissant des enfants ou des animaux domestiques dans la voiture, même pour un court instant.

Cette forte chaleur observée en juillet intervient alors que l'Administration américaine pour les océans et l'atmosphère (NOAA) confirme que la Terre vient de montrer qu'en termes de température observée à la surface des terres et des océans, le premier semestre de 2019 se classe, ex aequo avec celui de 2017, au deuxième rang des périodes janvier-juin les plus chaudes jamais enregistrées en 140 ans.

Seule la période janvier-juin 2016 a été plus chaude, selon la NOAA.

FRANCE: La canicule frappe la France, des records de température battus

La France est frappée par une nouvelle vague de canicule, moins longue mais plus percutante, qui touche la quasi-totalité des départements avec des records de température déjà battus.

Selon Météo France, le pic de cette canicule est attendu jeudi avec des températures atteignant ou dépassant les 40 degrés au nord du pays et ce ne sera que vendredi où le mercure va baisser.

Un premier épisode caniculaire est survenu, rappelle-t-on, à la fin du mois dernier, au cours duquel le record national de température avait été battu avec 46 C dans l'Hérault.

La météo prévoit jeudi un pic de 42 C à Paris, le record actuel a été enregistré le 28 juillet 1947 (40,4 C).

Des villes du Nord comme Clermont-Ferrand, Mâcon, Lille, Saint-Quentin, Rouen dépasseront les 40 C.

Dans d'autres villes, comme Troyes, Auxerre, Dijon, Nancy, Metz, Strasbourg et Vichy, la température de situera entre 41 et 43 C.



Compte tenu de ces températures exceptionnelles sévissant en France, les autorités du pays comptent placer certains départements en vigilance rouge pour la journée de jeudi, indiquant qu'à ces niveaux de température, des effets sanitaires «graves» peuvent être observés chez toute personne même jeune et en bonne santé.

A cet effet, elles ont lancé un appel à la vigilance aux personnes en bonne santé, comme les plus vulnérables, qui sont incitées à appliquer les recommandations sanitaires et à limiter, autant que possible, leurs déplacements et leurs activités en extérieur pour éviter un

malaise grave (activités physiques et sportives, activités culturelles) et à reporter leurs activités non essentielles.

Il est demandé aux organisateurs d'accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs, séjours de vacances et accueils de scoutisme) de ne pas prévoir de sorties sauf si ces dernières se déroulent dans des lieux plus frais sans nécessiter de déplacement exposant à la chaleur.

Il est également demandé aux employeurs de prendre toutes les dispositions nécessaires d'adaptation de l'organisation du travail pour garantir la santé et la sécurité des travailleurs, notamment

en matière d'aménagement de la charge de travail, d'adaptation des horaires et de télétravail pour les agents qui en bénéficient.

Au niveau des localités, les initiatives se multiplient pour venir en aide aux populations les plus fragiles.

Dans le département de Seine Saint-Denis, en région parisienne par exemple, une dizaine d'agents de la ville se relaient pour appeler tous les jours près de 300 personnes inscrites sur leurs listes, notamment des personnes fragiles, âgées, handicapées, isolées ayant besoin d'une attention particulière.

Par ailleurs, les parcs et jardins restent ouverts au public de jours comme de nuits.

La France n'est pas le seul pays d'Europe occidentale concerné par ce coup de chaud exceptionnel.

L'Espagne, l'Italie, la Belgique et la Grande-Bretagne enregistrent, pour leur part, des températures sans égal.

TURQUIE: Arrestation de plus de 6.000 migrants en deux semaines à Istanbul

Les autorités turques ont annoncé hier avoir arrêté en deux semaines plus de 6.000 migrants, dont des Syriens, vivant de manière «irrégulière» à Istanbul.

«Nous menons une opération depuis le 12 juillet (...) Nous avons attrapé 6.122 personnes à Istanbul, dont 2.600 Afghans.

Une partie de ces personnes sont des Syriens», a déclaré le ministre de l'Intérieur Süleyman Soylu à la chaîne turque NTV.

M. Soylu a toutefois démenti que des Syriens étaient expulsés vers leur pays, après que des ONG eurent affirmé avoir recensé des cas de personnes renvoyées en Syrie. «Ces personnes, nous ne pouvons pas les expulser (...) Lorsque nous attrapons des Syriens qui ne sont pas enregistrés, nous les envoyons dans des camps de réfugiés», a-t-il affirmé, mentionnant un camp dans la province turque de Hatay, frontalière de la Syrie. Il a toutefois ajouté que certains Syriens choisissaient de rentrer de leur propre gré en Syrie.

La Turquie accueille sur son sol plus de 3,5 millions de Syriens ayant fui la crise, dont 547.000 sont enregistrés à Istanbul. Les autorités affirment n'avoir aucun problème avec



les personnes dûment enregistrées auprès des autorités à Istanbul, mais lutter contre les migrants vivant dans cette ville alors qu'ils sont enregistrés dans d'autres provinces, voire dans aucune province. Un groupement d'ONG syriennes a tou-

tefois indiqué lundi que «plus de 600 Syriens», pour la plupart titulaires de «cartes de protection temporaires» délivrées par d'autres provinces turques, avaient été arrêtés la semaine dernière à Istanbul et renvoyés en Syrie.

CHINE/GLISSEMENT DE TERRAIN: Au moins 13 morts et 35 disparus dans le sud-ouest

Au moins 13 personnes sont mortes et 35 autres sont toujours portées disparues suite à un glissement de terrain dans la province montagneuse du Guizhou (sud-ouest de la Chine), a rapporté hier un média local dans un nouveau bilan.

L'éboulement s'est produit mardi dans un village dépendant de la ville de Liupanshui, située à 2.300 kilomètres de Pékin. Un total de 21 maisons ont été ensevelies dans une zone où résident une cinquantaine de personnes, ont indiqué les autorités locales.

La télévision publique CCTV a évoqué un «puissant» éboulement qui a tout balayé sur son passage sur environ 500 mètres.

Peu avant 19h (11H00 GMT), la chaîne a fait état d'au moins 13 morts et 35 personnes portées disparues. Un précédent bilan évoquait la mort de 11 personnes et faisait état de 42 disparus. La pluie complique les opérations de secours, selon CCTV qui a diffusé des images d'ambulances ralenties par la boue et de pelleteuses.

Des glissements de terrain surviennent régulièrement dans les zones rurales et montagneuses de Chine, en particulier pendant les fortes pluies.

Les opérations de secours sont toujours en cours.

ETATS-UNIS : 34° C dans le fleuve Potomac qui traverse Washington

Le Potomac, fleuve qui passe par Washington sur la côte Est des Etats-Unis, a battu un record de température de l'eau lors de la canicule du week-end dernier, dépassant 34 C. Jusqu'à présent, les records dataient des étés 2011 et 2012, sur des relevés qui remontent à 2007. Dimanche dernier, la température a dépassé les précédents records d'un quart de degré près de Little Falls, en amont de la capitale américaine, culminant à 34,3 C à 1,2 mètre de la rive, à mi-chemin entre la surface et le fond, selon la base de données de l'US Geological Survey. Selon le Washington Post, qui a relevé ce record, c'est cinq degrés de plus que la normale.

Comme l'Europe de l'Ouest cette semaine, les Etats-Unis ont connu le week-end dernier une canicule rendue plus intolérable par le fort taux d'humidité dans l'air. Le thermomètre a dépassé 38 C sur la côte Est.

CANADA: 2 jeunes soupçonnés de trois meurtres récents

Deux jeunes Canadiens sont soupçonnés de trois meurtres récents dans l'Ouest canadien, dont ceux de deux étrangers, un Australien et une Américaine, a annoncé mardi la police fédérale canadienne.

Kam McLeod, 19 ans, et Bryer Schmegelsky, 18 ans, qui étaient jusqu'ici considérés comme «portés disparus» dans le nord de la province de Colombie-Britannique, sont en fuite et ont été aperçus dans la Saskatchewan (ouest), a dit une porte-parole de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) lors d'une conférence de presse.

Tous deux sont considérés comme étant «dangereux», a souligné la police.

Vus récemment à quelque 2.000 km de là où ils étaient initialement recherchés, les deux suspects «continuent vraisemblablement de se déplacer», ont ajouté les forces de l'ordre.

Ils sont soupçonnés des meurtres de l'Australien Lucas Fowler, 23 ans, et de sa petite amie Chynna Deese, une Américaine de Caroline du Nord âgée de 24 ans, dont les corps avaient été retrouvés lundi dernier le long d'une route dans le nord de la Colombie-Britannique. Ils sont également soupçonnés du meurtre d'un homme d'une cinquantaine d'années, que la police cherche toujours à identifier et qui a été tué à la fin de la semaine dernière à environ 470 km des premiers crimes.

APS

RUSSIE-CORÉE DU NORD: La Corée du Nord saisit un navire de pêche russe avec 17 membres d'équipage à bord

Un navire de pêche russe avec 17 membres d'équipage à bord a été «saisi» par les garde-côtes nord-coréens dans la nuit du 16 au 17 juillet alors qu'il se trouvait à 55 miles nautiques du territoire nord-coréen, rapportait hier des médias locaux citant l'armateur du bateau.

«Les garde-côtes nord-coréens ont saisi le navire de pêche russe Xiang Hailin 8, puis l'ont remorqué dans le port de la ville de Wosan, dans le nord du pays», a déclaré le journal Kommersant, le directeur adjoint de la Compagnie de pêche du nord-est, Sergueï Sedler.

L'incident s'est pro-

duit dans la nuit du 16 au 17 juillet, aux alentours de 4 heures du matin, mais ce n'est que maintenant qu'il a été rendu public.

Selon M. Sedler, le navire a été immobilisé à 55 miles nautiques du territoire nord-coréen, ajoutant que des représentants des autorités nord-coréennes avaient débarqué à bord lorsque le Xiang Hailin 8 se déplaçait.

«Ils ont coupé tous les moyens de communication avant de le prendre en remorque».

D'après le directeur adjoint, «17 membres d'équipage, dont deux Sud-coréens, se trouvaient à bord au moment

des faits. Le capitaine et son adjoint ont été placés à l'hôtel sous assignation, les autres marins étant toujours retenus à bord».

La représentation du ministère russe des Affaires étrangères à Vladivostok a affirmé à l'agence de presse Sputnik que «les diplomates russes tentaient de résoudre le problème».

Ceux-ci sont parvenus à rencontrer les marins».

L'ambassade de Russie a également indiqué qu'elle était en contact permanent avec les autorités nord-coréennes et les responsables de la société de pêche» afin d'éclaircir la situation. Contactée par Sputnik,

l'ambassade de la Corée du Nord à Moscou a indiqué que les membres de l'équipage du navire saisi par Pyongyang pourraient regagner la Russie après une «vérification».

«Les garde-côtes nord-coréens effectuent une vérification».

Les informations sur l'incident ont été transmises au consul de l'ambassade de Russie en Corée du Nord, a indiqué la représentation diplomatique, ajoutant que «compte tenu des bonnes relations entre la Russie et la Corée du Nord, nous nous attendons à ce que les marins et le navire soient rendus à la Russie».

RUSSIE: 125 incendies de forêt en cours dans le sud

Environ 125 incendies de forêt sont en cours dans la région de Krasnoyarsk dans le sud de la Russie, touchant une superficie de 846.000 hectares, a indiqué hier le ministère russe des Situations d'urgence.

Dans un communiqué relayé par des médias, le ministère a rappelé que cette superficie atteignait, la semaine dernière, 100.000 ha seulement.

Commentant ces chiffres, le ministère a souligné que la plupart des surfaces incendiées étaient difficiles d'accès et le coût d'extinction des feux dépasse celui d'éventuelles dommages, notant que les efforts d'extinction



se concentrent notamment sur les menaces pour les habitations et les infrastructures de la région. Les incendies qui s'abattent sur plusieurs régions russes depuis mai dernier, touchent notamment Evenkiysky,

Boguchansky, Kezhemsky et Taïmyr, selon la même source. Le ministère a indiqué que l'état d'urgence était toujours en vigueur sur le territoire où neuf agglomérations dans un périmètre de 20 km étaient notamment la

cible de l'avancée des flammes.

Les causes de ces incendies de forêt sont entièrement naturelles, a précisé le département ministériel, ajoutant que l'absence de précipitations et la température qui culmine à 30 degrés Celsius provoquent des rafales de vent et des orages secs qui favorisent les incendies. Le gouvernement russe a adopté, début mai, plusieurs mesures d'urgences liées aux incendies de forêts dans les régions de Riazan, Trans-Baïkal, Irkoutsk et Yakoutie où de vastes étendues vertes sont souvent touchées par des incendies massifs.

MICROBIOTE INTESTINAL : IL FAUT S'EN PRÉOCCUPER DÈS LA NAISSANCE

Anciennement appelé "flore intestinale", le microbiote intestinal est constitué de 100 000 milliards de bactéries (10 fois plus que le nombre de cellules du corps humain) qui participent à l'équilibre de notre santé. De nombreux facteurs peuvent influencer son développement et sa composition. C'est pourquoi il faut lui porter une attention particulière dès la petite enfance.

Le microbiote intestinal, autrefois appelé "flore intestinale", est considéré aujourd'hui quasiment comme un organe supplémentaire du corps humain. Les 100 000 milliards de bactéries présentes dans l'intestin protègent l'organisme en jouant un rôle fondamental dans le développement et la régulation du système immunitaire.

La colonisation microbienne commence dès la naissance. En effet, des micro-organismes extérieurs envahissent le tube digestif suite aux premiers contacts de l'enfant avec son environnement (allaitement, alimentation, environnement etc.). Un bébé a donc, au cours de ses premières années, un microbiote intestinal très diversifié et complexe. Ce n'est que vers l'âge de 2 à 3 ans qu'il se stabilise.

C'est pendant cette période de colonisation microbienne qu'il faut être particulièrement vigilant car elle va influencer l'état de santé tout au long de la vie. La composition du microbiote intestinal du nourrisson va influencer sur la qualité de son système immunitaire durant toute sa vie.

UN MICROBIOTE QUI SE CONSTRUIT DÈS LA NAISSANCE

Dans le ventre de sa mère, le fœtus ne construit pas encore son microbiote intestinal. Son tube digestif ne comporte donc aucune bactérie, il est entièrement stérile.



C'est dès la naissance que le microbiote intestinal va commencer à se développer par la respiration, le contact physique avec l'entourage, l'allaitement, l'alimentation etc.

Avec les microbiotes de la mère (vaginal, intestinal, cutané) et les micro-organismes de l'environnement, le bébé va se composer petit à petit un microbiote diversifié qui attendra sa forme adulte vers l'âge de 2 à 3 ans. L'essentiel

des micro-organismes, qui vont s'installer tout le long du tube digestif, sont indispensables pour le transit et la digestion mais aussi pour le bon fonctionnement du système immunitaire. Mais certains peuvent au contraire s'avérer nuisibles et participer à l'apparition de pathologies diverses comme le surpoids, les allergies ou les maladies inflammatoires de l'intestin (MICI).

UN MICROBIOTE PLUS FRAGILE CHEZ LES BÉBÉS NÉS PAR CÉSARIENNE

Le développement du microbiote intestinal peut être influencé par différents facteurs :

Le mode d'accouchement. Si le bébé naît par voie basse, les bactéries qui vont envahir son tube digestif proviennent en grande partie de la flore vaginale et fécale de la maman.

Alors que s'il naît par césarienne, il ne bénéficie pas de cette flore maternelle. Son microbiote sera donc plus fragile et pourra mettre un peu plus de temps à se former car la diversité microbienne ne sera plus autant diversifiée que par accouchement vaginal.

La composition du régime alimentaire. L'allaitement maternel module la composition du microbiote intestinal et augmente la présence des bifidobactéries et de lactobactilles alors que le lait infantile favorise la présence d'Enterobacteriaceae, une mauvaise bactérie.

Une étude a montré qu'un microbiote pauvre en bifidobactéries chez le bébé avait un lien avec l'apparition de surpoids à la pré-adolescence. Le microbiote des nourrissons se modifie de nouveau au moment de la diversification alimentaire, avec l'introduction de nouveaux aliments, notamment solides.

La prise de médicaments. Un traitement antibiotique peut réduire la qualité et la quantité du microbiote intestinal car en supprimant les mauvaises bactéries, il supprime aussi les bonnes. Même si les espèces initiales sont capables de se rétablir en grande partie, sur une longue durée, les traitements antibiotiques peuvent modifier le microbiote intestinal.

LE MICROBIOTE INTESTINAL EN CAUSE DANS LA MALADIE D'ALZHEIMER

L'inflammation intestinale serait responsable du déclin cognitif et de la maladie d'Alzheimer.

Il existerait un lien entre microbiote intestinal et maladie d'Alzheimer, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Neurobiology of Aging* et relayée par la Tribune de Genève. L'accumulation de bactéries inflammatoires serait liée au dépôt de plaques amyloïdes, marqueur du déclin cognitif et des maladies neurodégénératives.

Les chercheurs de l'université de Genève et de celle de Brescia en Italie ont mené une étude pour établir le lien entre le microbiote intestinal et la maladie d'Alzheimer. Ils ont observé la flore bactérienne des intestins

de deux groupes de patients. La moitié des malades avaient déclaré la maladie d'Alzheimer avec une augmentation des plaques amyloïdes, constituées par l'accumulation d'une protéine responsable du déclin cognitif et de la perte de mémoire. Le reste des participants pouvait montrer des formes de déclin, mais pas de dépôt de plaques.

LES BACTÉRIES INFLAMMATOIRES INTESTINALES LIÉES À LA MALADIE D'ALZHEIMER

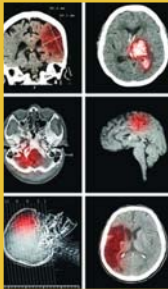
Les conclusions de leurs observations ont montré que les patients Alzheimer ont un taux de bactéries

inflammatoires intestinales élevé alors que les autres malades testés ont montré une faible proportion de ces micro-organismes. Ces résultats ont été confirmés par des analyses de sang.

« À ce stade, ces observations ne permettent pas d'affirmer que la maladie d'Alzheimer est directement causée par la présence de bactéries nuisibles dans les intestins », précise le professeur Giovanni Frisoni, responsable du centre genevois. « Mais elles indiquent que l'étude de l'interaction entre microbes intestinaux et cerveau est une piste de recherche sérieuse qu'il vaut la peine de poursuivre », affirme-t-il cité dans le communiqué de l'université.



MALADIE D'ALZHEIMER : UN NOUVEAU SIGNE ANNONCIATEUR



La diminution de l'apport de sang au cerveau serait un des premiers signes d'apparition de la maladie d'Alzheimer. Des chercheurs ont découvert un nouveau signe annonciateur de la maladie d'Alzheimer, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Nature Communications*. Jusqu'à présent, l'augmentation des protéines amyloïdes était considérée comme le premier stade du développement de la maladie. Cette nouvelle étude affirme que cela serait la diminution de l'apport de sang au cerveau. L'étude a également constaté que les modifications dans la cognition commencent plus tôt dans la progression qu'on le croyait auparavant.

Les chercheurs de l'Institut et de l'hôpital neurologiques de Montréal au Canada ont analysé plus de 7700 images du cerveau de 1171 personnes atteintes de l'Alzheimer à différents stades de progression de la maladie. Ils ont réalisé un modèle en tenant compte des échantillons de sang, de liquide cébrospinal et du niveau de cognition des sujets.

«Ceci est un défi mathématique de calcul qui va au-delà tout ce que nous avons fait jusqu'à présent», explique Alan Evans, professeur de neurologie, de neurochirurgie et de génie biomédical au Neuro.

Les scientifiques ont observé que le premier signe de la maladie d'Alzheimer était une diminution de l'apport de sang au cerveau. L'enjeu est toutefois considérable, puisque la maladie d'Alzheimer s'agit de la cause de démence la plus répandue chez l'humain.

«Notre but est de réaliser une modélisation causale de haut niveau des interactions entre tous les facteurs de la maladie, ce qui exige une énorme puissance de calcul», a annoncé M. Evans, parlant d'un véritable défi mathématique et informatique.

LA GÉNÉTIQUE INFLUENCE LES BACTÉRIES DE NOTRE INTESTIN

Le microbiote intestinal, c'est-à-dire l'ensemble des bactéries qui colonisent notre intestin, n'en finit pas de dévoiler ses secrets, dont beaucoup sont prometteurs. Son influence sur notre santé dépendrait en partie de notre profil génétique.

Nous ne sommes pas tous égaux face aux maladies, et c'est souvent dû à la génétique, qui nous prédispose à certaines affections ou nous protège contre elles. Mais nos gènes influenceraient aussi la réponse de nos bactéries intestinales face aux traitements, comme les pré-biotiques, les probiotiques ou encore les transplantations de microbiote intestinal (le microbiote est l'ensemble des bactéries présentes dans le système digestif d'un individu). Des chercheurs de l'université de Harvard aux États-Unis se sont penchés sur les antibiotiques et l'influence de nos gènes sur leur action.

LES ANTIBIOTIQUES AGISSENT DIFFÉRENNEMENT SELON LE PROFIL GÉNÉTIQUE

Dans leur étude, parue dans la revue *Journal of Clinical Investigation*, les scientifiques ont travaillé sur trois modèles de souris. Les premières sont prédisposées au diabète et à l'obésité, les deuxièmes seulement au diabète, et les troisièmes n'ont aucune prédisposition génétique. Tous les rongeurs ont été nourris avec un régime riche en graisses afin de favoriser l'émergence de ces deux pathologies dans les deux premiers groupes. Les cobayes ont ensuite été traités par deux antibiotiques couramment utilisés, ayant des effets différents sur la flore intestinale. Ils agissent par exemple sur la sensibilité à l'insuline, l'inflammation des tissus ou encore la glycémie. Chez les souris sujettes à l'obésité et au diabète, les antibio-



tiques ont modifié le microbiote, et augmenté le métabolisme, avec une baisse de la glycémie et de l'inflammation, et une meilleure signalisation de l'insuline dans l'organisme. Or, ces effets n'ont pas été retrouvés chez les autres souris, ce qui montre une répercussion de la génétique sur les bactéries intestinales. Les bactéries de l'intestin influent sur la forme chimique des acides biliaires, des molécules sécrétées par le foie et qui contribuent à l'ab-

sorption des graisses. Par extension, les antibiotiques peuvent jouer un rôle dans le métabolisme de ces acides biliaires en agissant sur les bactéries. Or, cette étude montre que l'action des antibiotiques dépend du profil génétique de l'individu. Les chercheurs ont donc entamé des travaux plus approfondis sur cette question, ce qui pourrait permettre à terme de prédire quel traitement sera le plus adapté à chaque patient.

MIEUX MANGER POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS EN BONNE SANTÉ

Manger peut être agréable à notre palais mais peut aussi être bon pour notre santé. Gagner 10 ans d'espérance de vie en bonne santé c'est possible très simplement. Il suffit de mieux et bien manger. Et en préservant notre santé, on préserve aussi la planète. On fait le point avec Anthony Fardet, docteur en nutrition humaine, chercheur à l'INRA.

En 2014, l'espérance de vie théorique d'une femme est de 85 ans et celle d'un homme santé de 84 ans. « En 2014, les femmes vivent donc en moyenne 21 ans en mauvaise santé. Pourtant une bonne alimentation permettrait de gagner 10 ans de vie en bonne santé » explique Anthony Fardet. Pour lutter contre la vie en mauvaise santé, voici ces recommandations.

MODIFIER LA RÉPARTITION DE SON ASSIETTE

Pour notre santé et la santé de la planète, il faudrait consommer 80% d'aliments d'origine végétale et 20% d'origine animale. « En France 30 à 40% de notre alimentation sont d'origine animale, l'idéal serait de diviser par 2 cette quantité » rappelle Anthony Fardet, docteur en nutrition humaine. « Notre planète en sortirait gagnante aussi, car environ 50% des surfaces agricoles sont utilisées pour la nutrition animale. »

Avec une limite de consommation individuelle de 50g par semaine de viande hors

volaille et gibier (c'est-à-dire : bœuf, porc, veau, mouton, chèvre, cheval), Anthony Fardet recommande également de réduire autant que possible la consommation de viande transformée, c'est-à-dire la viande fumée, salée, en saumure ou avec ajout de conservateurs et des charcuteries (saucisses, saucisson, jambon cuit ou cru, pâté, etc.).

«La consommation en excès viandes rouges et/ou transformée augmente d'environ 15% le risque de cancer colorectal. En cause, l'excès de fer hémérique et les produits néoformés de la cuisson», explique le docteur en nutrition. «En revanche, une alimentation riche en céréales complètes et en légumineuses est économique, bonne pour notre santé et celle de planète» explique Anthony Fardet. « En effet, les légumineuses n'ont pas besoin d'engrais azoté pour pousser. »

La bonne association pour retrouver la même qualité protéique de la viande est de consommer ensemble riz-lentille, riz-soja, maïs-haricots rouges- couscous pois-chiche. Ces associations sont riches en énergie et en composés protecteurs.

En mangeant diversifié, on permet à notre corps de fabriquer des bonnes défenses immunitaires. « Mais pas besoin d'être calé en nutrition. C'est assez simple, en mangeant des fruits et légumes de toutes les couleurs on fait le plein d'antioxydants variés et essentiels pour notre bonne santé » rappelle Anthony

Fardet. « Et cela est important pour prolonger l'espérance de vie, car le stress oxydatif est responsable de près de 100 maladies » explique Anthony Fardet.

ÉLIMINER LES ALIMENTS INDUSTRIELS

La production excessive de produits ultra-transformés par l'industrie agro-alimentaire a favorisé les maladies de civilisation (diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires, cancers). «Les personnes les plus atteintes par ces maladies sont en effet les plus gros consommateurs de produits alimentaires industriels, alors que celles qui se nourrissent majoritairement d'éléments peu transformés vivent le plus longtemps en bonne santé» explique Anthony Fardet.

« Aucun aliment n'est mauvais pour la santé sauf s'il est trop transformé et consommé en excès », rappelle Anthony Fardet. Par ailleurs, plus un aliment est détruit par les procédés technologiques, moins il procure une sensation de satiété et favorise ainsi le grignotage entre les repas. Il faut donc privilégier les aliments naturels, peu transformés et peu raffinés (par exemple céréales complètes plutôt que blanches), éliminer au maximum les produits industriels ultra-transformés et préférer par exemple une pomme à un jus de pomme.

UGANDA/ PRÉSIDENTIELLE 2021: L'opposant Bobi Wine annonce sa candidature

Le chanteur et député d'opposition ougandais Bobi Wine a annoncé hier son intention de briguer la présidence ougandaise lors des élections de 2021 face au chef de l'Etat Yoweri Museveni.

«Au nom du peuple d'Ouganda, je vous défie (Yoweri Museveni) lors d'une élection libre et juste en 2021», a déclaré le chanteur Bobi Wine, Robert Kyagulanyi de son vrai nom, lors d'un rassemblement à Kampala.

Le politicien, 37 ans, avait précédemment déclaré être prêt à défier M. Museveni «si mon équipe estime que je suis la bonne personne», mais n'avait pas officialisé sa candidature.

M. Kyagulanyi a été arrêté ou assigné à résidence à plusieurs reprises depuis 2018, notamment dans le cadre de son inculpation pour avoir organisé un rassemblement illégal en juillet 2018.

Des poursuites selon lui motivées «politiquement».

Le député d'opposition avait en outre été arrêté et inculpé de «trahison» à la suite du caillassage du convoi du président Yoweri Museveni en marge d'une élection législative partielle à Arua (nord) un mois après, remportée par le candidat de son parti face à celui du pouvoir.

Ce qui avait entraîné des protestations «violemment réprimées» par la police et l'armée.

En Ouganda, la Constitution a été récemment modifiée pour supprimer la limite d'âge pour briguer la présidence, autorisant ainsi M. Museveni, au pouvoir depuis 1986, à se présenter pour un sixième mandat en 2021.

Février, le parti au pouvoir, le Mouvement de la résistance nationale (NRM), a appelé M. Museveni - le seul président que la plupart des Ougandais connaissent, dans un pays où un habitant sur deux a moins de 16 ans -, à «continuer à diriger le Mouvement et l'Etat».

Mi-mars, le chef d'Etat ougandais a confirmé qu'il serait candidat à la présidentielle en 2021.

CAMEROUN : Le gouvernement maîtrise une mutinerie à la prison centrale de Yaoundé

Les forces de l'ordre ont maîtrisé une mutinerie organisée par certains détenus lundi à la prison centrale de Yaoundé connue comme «Kondégui», a affirmé mardi soir dans un communiqué le ministre camerounais de la Communication, René Emmanuel Sadi, également porte-parole du gouvernement.

D'après M. Sadi, le mouvement d'humeur a été initié par des détenus en détention provisoire dans le cadre des «troubles sécuritaires» perpétrés dans les régions anglophones du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, plongées dans une crise sécessionniste depuis 2017.

Des coups de feu ont été entendus dans la nuit de lundi au cours de la mutinerie à Kondégui.

D'après le ministre, le bilan provisoire fait état de deux blessés parmi les prisonniers et «d'importants dégâts matériels» dont plusieurs bâtiments incendiés.

Face à l'ampleur de la menace et de la violence, les unités d'élite des forces gouvernementales ont été mises à contribution afin d'éviter tout débordement. Au terme du chaos, 117 détenus identifiés comme les meneurs de la mutinerie sont actuellement sous contrôle de la gendarmerie et de la police, a poursuivi M. Sadi.

Représentant 20% de la population camerounaise qui est majoritairement francophone, la minorité anglophone s'estime marginalisée et francisée par le pouvoir central depuis des décennies.

Une mouvance sécessionniste armée est née dans la région en octobre 2017.

Mercredi dernier, à l'issue d'une visite d'évaluation sur le terrain, le chef d'état-major de l'armée camerounaise René Claude Meka a affirmé que la situation dans la partie anglophone du pays était «sous contrôle».

SAHARA OCCIDENTAL: La partie sahraouie fait preuve de patience et de sagesse dans son traitement avec l'ONU

Le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek, a affirmé que les exactions perpétrés par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés témoignent du désarroi de l'occupant marocain, ajoutant que les armes et l'occupation militaire n'entraîneront en rien la résistance du peuple sahraoui et la partie sahraouie a jusqu'à présent fait preuve de patience et de sagesse dans son traitement avec l'ONU.

Lors d'une conférence de presse animée, mardi au siège de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, en présence de l'ambassadeur sahraoui à Alger, Abdelkader Taleb Omar, M. Ould Salek a fait savoir que la communauté internationale ne reconnaissait pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et le peuple sahraoui.

Il a mis en garde contre «le mépris par le Maroc de la légalité internationale, le piétinement de la dignité du peuple sahraoui et l'humiliation des femmes sahraouies dans les villes occupées, l'emprisonnement des citoyens sahraouis et des militants pacifistes dans les geôles marocaines, en sus du rejet du plan signé après 16 ans de guerre», ajoutant que la «balle reste dans le camp de la communauté internationale et le Conseil de sécurité en particulier».

Dans ce contexte, M. Ould Salek a rappelé «le retour du Maroc à l'Union africaine (UA) qu'il a conditionné par l'expulsion de la RASD...mais après 33 ans de vaines tentatives, appuyées par la France et les lobbies de certains pays qui se disent musulmans, alors qu'ils soutiennent l'occupation d'un peuple musulman, sa condition a été rejetée», notant que «le Maroc s'est toujours assis sur la même table aux côtés du Sahara Occidental au double plan africain et international, compte tenu que l'UA est partenaire de l'Union européenne (UE) et de plusieurs autres pays».

Répondant aux questions des journalistes sur la situation du peuple sahraoui et de la RASD notamment dans les territoires occupés, M. Ould Salek a indiqué qu'il existait «depuis 1992, soit 28 ans, une volonté au sein du Conseil de sécurité, d'alléger le droit du peuple sahraoui à l'in-



dépendance», ajoutant que «c'est la France qui entrave l'indépendance du peuple sahraoui».

Evoquant le rôle français, le ministre sahraoui, a indiqué que «la France ne saurait préserver ses intérêts en Afrique du nord qu'en créant un climat de confrontation entre pays». «Le peuple sahraoui est un peuple pacifique qui n'a aucune rancune envers la France ni envers l'Espagne, mais nous revendiquons notre liberté et nous aspirons à la fraternité avec tous les peuples maghrébains», a-t-il soutenu, ajoutant que «nous souhaitons également édifier un Maghreb sur la base de la justice, du respect et de intérêt mutuel que la France entrave à chaque fois».

Face aux violations des droits de l'homme dans les territoires du Sahara Occidental, le ministre sahraoui a appelé à ce que le respect de ces droits soient surveillés par le MINURSO, rappelant la mouture

présentée par les Etats Unis en 2013 et qui accorde à la MINURSO le droit de surveiller le respect des droits de l'Homme.

La vision coloniale subsiste encore auprès de certaines capitales européennes

A cette occasion, le chef de la diplomatie sahraouie a déploré les positions de certains pays européens telles que la France et l'Espagne vis-à-vis de la question sahraouie et le droit de son peuple à l'autodétermination, ajoutant que la vision coloniale auprès de certaines capitales européennes subsiste encore en dépit du changement des discours et des propagandes.

Il a déclaré, en outre, que «la France est à l'origine de l'obstination du Maroc», ajoutant que «le peuple marocain est un peuple opprimé et constitue la deuxième victime» du régime en place.

La présidente du Conseil mondial de la paix condamne la répression marocaine et l'assassinat d'une jeune Sahraouie

La présidente du Conseil mondial de la paix, Socorro Gomes, a condamné mardi la répression des forces d'occupation marocaines contre les manifestants sahraouis pacifiques qui s'est soldée par l'assassinat, dans la nuit de vendredi à samedi, de la jeune sahraouie Sabah Othman Hmeida et faisant des dizaines de blessés.

«Les rapports et les vidéos qui nous sont parvenus montrent la violente répression qu'ont subie les Sahraouis et qui s'est soldée par l'assassinat de l'étudiante sahraouie Sabah Othman, écrasée par un véhicule» qui a foncé sur la foule, a précisé Mme Socorro Gomes dans une déclaration à la presse».

Selon elle, la négation des souffrances des Sahraouis

par la communauté internationale a commencé avec la négation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et des violations flagrantes des droits de l'homme.

La présidente du Conseil mondial de la paix a, par ailleurs, dénoncé «la connivence de la France avec le Maroc», rappelant que Paris s'est opposée, au Conseil de sécurité, à l'inclusion de la surveillance des droits de l'homme dans le mandat de la MINURSO.

La responsable a affirmé que son organisation «appuie la mise en œuvre immédiate du Référendum d'autodétermination au Sahara occidental (...) et soutient toutes les organisations qui sont en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

GUINÉE: Les 4 assassins d'un ministre sous la transition militaire, condamnés à perpétuité

Quatre suspects guinéen, sierraléonais, libérien et nigérian ont été reconnus coupables de l'assassinat d'un ministre guinéen sous la transition militaire en 2010, Thierno Aliou Diaoué, et condamnés à Conakry à la prison à perpétuité, a-t-on appris mardi de source judiciaire et de la défense.

Brillant intellectuel, Thierno Aliou Diaoué, 53 ans, avait été assassiné en février 2015 dans la capitale guinéenne

et son véhicule 4x4 volé. Il avait été criblé de balles dans sa voiture, dans la banlieue de Conakry. Ses assassins s'étaient introduits par la force dans son véhicule, en début de soirée.

Le procès de ses assassins, entamé le 18 mars et marqué par plusieurs suspensions, s'est achevé lundi soir devant le tribunal de Dixinn, dans la banlieue de Conakry, qui a assorti la peine d'une mesure de 30 années de sûreté. Les quatre prévenus, le

Guinéen Abdoulaye Djibril Diallo, le Nigérian Aronu Goowin Ozekwe, le Libérien Samuel Dyingee et le Sierraléonais Noël Camara, ont tous nié les faits d'assassinat pour lesquels ils étaient poursuivis, a indiqué mardi leur avocat, Mohamed Abou Camara, commis d'office, cité par l'agence AFP.

«Ces criminels ne méritent aucun égard, aucune circonstance atténuante.»

NUCLÉAIRE: «Discussions approfondies» entre un émissaire du président iranien et Le Drian

Un émissaire du président iranien Hassan Rohani a eu mardi des «discussions approfondies» avec le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian «sur les paramètres possibles d'une désescalade» en pleines tensions au sujet du nucléaire iranien, ont rapporté hier, des médias.

Le vice-ministre pour les Affaires politiques du ministère des Affaires étrangères iranien, Abbas Araghchi, s'est rendu à Paris pour des consultations à la demande du président iranien, à la suite de son entretien téléphonique jeudi dernier avec le Président Emmanuel Macron, a indiqué la porte-parole du Quai d'Orsay, cité par des médias.

M. Araghchi a été également reçu à l'Élysée où «il a pu remettre au Président de la République un message de la part du Président Rohani», a ajouté la porte-parole.

Ces échanges, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts en cours pour éviter une augmentation supplémentaire des tensions, ont permis en particulier de «rappeler à l'envoyé du président iranien que nous attendons de l'Iran qu'il revienne rapidement en conformité avec ses engagements au titre de l'accord de Vienne et qu'il fasse les gestes nécessaires pour engager l'indispensable désescalade», a souligné la porte-parole.

La visite de l'émissaire iranien intervient alors qu'une nouvelle réunion extraordinaire pour tenter de sauver l'accord sur le nucléaire iranien est prévue à Vienne le 28 juillet. La trois signataires européens de l'accord sur le nucléaire iranien de 2015, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne



avaient récemment appelé ensemble à «arrêter l'escalade des tensions et reprendre le dialogue».

«Nous sommes préoccupés par le risque que l'accord ne se défasse, sous la pression des sanctions imposées par les Etats-Unis et à la suite de la décision de l'Iran de ne plus appliquer plusieurs des dispositions centrales de l'accord», avaient expliqué les trois puissances dans un communiqué commun diffusé par l'Élysée.

Pour rester partie à l'accord, l'Iran exige de ses partenaires, et en premier lieu des Européens, qu'ils prennent des mesures efficaces pour garantir ses intérêts et qu'ils

l'aident à contourner l'embargo américain. Pour contraindre les Européens à des mesures concrètes, il a commencé à s'affranchir de certains de ses engagements alors qu'il les avait jusque-là intégralement respectés, selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). L'Iran ne respecte ainsi plus la limite imposée par l'accord à ses réserves d'uranium enrichi (300 kg) et le plafond l'empêchant d'enrichir l'uranium à un degré de pureté supérieure à 3,67%.

Téhéran menace de franchir une étape supplémentaire début septembre si ses demandes ne sont pas remplies.

KOSOVO: L'ex-Premier ministre kosovar entendu par la justice internationale à La Haye



L'ex-Premier ministre du Kosovo Ramush Haradinaj, ancien commandant de la guérilla kosovare (UCK) pendant le conflit (1998-99), soupçonné de crimes de guerre, a été entendu hier par le tribunal spécial pour le Kosovo qui siège à La Haye, rapportent des médias. Haradinaj avait démissionné vendredi de ses fonctions après avoir reçu une convocation du tribunal pour un interrogatoire en tant que suspect. Il était accompagné de l'ancien président du parlement et ancien porte-parole de l'UCK, Jakup Krasniqi, également convoqué par le procureur du tribunal. Ce dernier n'a toutefois pas indiqué si M. Krasniqi était convoqué en tant que suspect ou en tant que témoin, ni pour quels motifs.

«Nous avons rempli notre obligation légale, conformément aux lois en vigueur», a déclaré M.

Krasniqi, lors d'une brève prise de parole devant les journalistes. Au Kosovo, les observateurs estiment qu'il pourrait être reproché à Haradinaj de ne pas avoir empêché des crimes commis par des membres de l'UCK. Une trentaine d'anciens membres de l'UCK ont reçu des convocations du tribunal spécial, qui n'a pas encore prononcé d'inculpation.

Outre Ramush Haradinaj, le président du parlement Kadri Veseli et surtout le président Hashim Thaçi sont régulièrement cités comme susceptibles d'être «convoqués».

Le tribunal spécial international, dont la création a été soutenue par l'Union européenne, a été mis en place en 2015 avec pour mission de se charger des crimes présumés commis par la guérilla albanaise (UCK) au Kosovo principalement contre des Serbes, des Roms et contre des opposants albanais à l'UCK pendant et après le conflit de 1998-99 au Kosovo.

NUCLÉAIRE: L'AIEA se réunit pour les procédures de désignation d'un nouveau directeur général

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) lance les procédures de désignation d'un nouveau directeur général avec une réunion spéciale, aujourd'hui, de son Conseil des gouverneurs, une semaine après la mort du Japonais Yukiya Amano qui a dirigé l'AIEA durant dix ans, rapportaient hier des médias.

L'agence onusienne a annoncé mercredi la convocation pour jeudi, d'un Conseil des gouverneurs exceptionnel, précisant dans un communiqué relayé par des médias, que «la nomination d'un directeur général» sera à l'ordre du jour. L'AIEA doit se trouver un nouveau patron après la mort du diplomate

japonais Yukiya Amano qui dirigeait l'institution depuis 2009.

La désignation d'un directeur général, telle que prévue dans les statuts de l'agence, comprend plusieurs phases qui portent traditionnellement la durée de la procédure à environ une année, a indiqué une source proche de l'agence, citée par des médias, et la réunion de jeudi ne constituera qu'une toute première étape.

L'enjeu est notamment d'examiner quelle marge de manœuvre à l'agence pour accélérer cette procédure, sa gouvernance étant particulièrement stratégique dans le contexte de tensions entre Téhéran, Washington et les capitales

européennes autour du dossier nucléaire.

La désignation du patron de l'AIEA, qui rassemble 171 Etats au total, relève des 35 Etats membres du Conseil des gouverneurs de l'agence, comprenant notamment les pays les plus avancés en matière de technologie nucléaire.

Elle doit ensuite être validée par la Conférence générale des Etats membres qui ne se réunit en session ordinaire qu'une fois par an, habituellement en septembre.

Compte tenu des délais nécessaires à l'examen des candidatures et aux négociations entre Etats, un directeur général par intérim devrait être nommé. Sa désignation sera éga-

lement à l'agenda de la réunion de jeudi.

Parmi les favoris pour succéder à Yukiya Amano circulent les noms du Roumain Cornel Feruta, un de ses proches collaborateurs au poste de coordinateur en chef du bureau du directeur général et celui de Rafael Grossi, ambassadeur argentin auprès de l'AIEA.

Le directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano, qui souffrait de problèmes de santé, est décédé lundi à l'âge de 72 ans.

Amano accomplissait son troisième mandat qui s'achevait en novembre 2021 mais devait annoncer cette semaine son départ anticipé en mars 2020 pour raisons de santé.

ETATS-UNIS/ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE: Le Sénat approuve la prolongation du Fonds d'indemnisation des victimes

Le Sénat américain a adopté mardi un projet de loi prévoyant la prolongation du fonds d'indemnisation des victimes des attentats du 11 septembre 2001, rapportent mercredi des médias.

Ce projet de loi, déjà approuvé par la Chambre des représentants, doit encore être soumis à la ratification du président Donald Trump au courant de la semaine.

Avec 97 voix pour et deux contre, le Sénat a donné le feu vert au texte qui stipule la prolongation jusqu'en 2090 de la couverture des dépenses médicales aux milliers de premiers intervenants lors des attentats du 11 septembre, ayant travaillé dans des conditions périlleuses pour les opérations de secours et souffrant depuis de toutes sortes de problèmes de santé. Citant une source proche du dossier, la chaîne CBS a rapporté que M. Trump devrait ratifier ce projet de loi vendredi, et que les premiers intervenants du 11 septembre seront invités à assister à la cérémonie de signature à la Maison Blanche.

Le 12 juillet, la Chambre des représentants a adopté à une majorité écrasante la prolongation du mandat du Fonds d'indemnisation des victimes (Victims Compensation Fund) destiné aux victimes du 11 septembre.

Conformément à ce projet de loi, le financement de ce fonds sera assuré pour les sept prochaines décennies, selon le New York Times, avec un montant de 10,2 milliards de dollars durant les dix prochaines années.

AFGHANISTAN: 3 soldats croates blessés dans un attentat à Kaboul

Trois soldats croates ont été blessés à Kaboul hier dans un attentat-suicide à la voiture piégée revendiqué par des talibans, ont indiqué des sources concordantes.

«Un soldat a été grièvement blessé» lorsqu'un kamikaze a visé mercredi matin le véhicule blindé dans lequel lui et deux autres militaires croates se trouvaient, a déclaré Damir Krsticevic, le ministre de la Défense croate à la presse à Zagreb. «Sa vie est en danger», a-t-il précisé, ajoutant

que les blessures des deux autres soldats croates étaient sérieuses mais qu'elles ne mettaient pas leur vie en danger. L'explosion venait d'une voiture piégée, a déclaré le porte-parole du ministère afghan de l'Intérieur, Nasrat Rahimi.

L'attaque a été revendiquée par les talibans, selon des médias. Aucun policier ou civil afghan n'a été blessé dans l'incident, a déclaré le porte-parole de la police de Kaboul, Ferdaws Faramarz. Une centaine de soldats

croates sont déployés en Afghanistan dans le cadre de la mission Resolute Support de l'Otan dirigée par les Etats-Unis.

Les soldats de la coalition aident à former et à conseiller leurs partenaires afghans.

La violence s'est intensifiée ces dernières semaines en Afghanistan, alors que les Etats-Unis mènent des pourparlers avec les talibans pour tenter de parvenir à un accord de paix après bientôt 18 ans de guerre.

ETATS-UNIS: Washington menace de sanctions le secteur du transport aérien traitant avec l'Iran

Le gouvernement américain a menacé mardi de sanctions financières tout le secteur du transport aérien international s'il soutenait ou avait des relations commerciales avec l'Iran ou ses compagnies aériennes.



Les services de l'OFAC, l'agence du Trésor américain en charge des sanctions, ont averti l'industrie du transport aérien contre «l'exposition potentielle à des sanctions économiques américaines» en cas de fourniture d'appareils, d'équipements, ou de services à l'Iran ou aux compagnies aériennes iraniennes déjà sanctionnées. «L'industrie internationale de l'aviation civile, y compris ceux qui fournissent des services comme les agents de voyages ou de réservations doivent être en état d'alerte pour s'assurer de ne pas devenir complice des activités malignes de l'Iran», a affirmé Sigal Mandelker, sous-secrétaire au Trésor en charge de la lutte contre le terrorisme. «Le manque

de procédures de contrôle pourrait exposer ceux qui opèrent dans l'industrie de l'aviation civile à des risques significatifs, y compris des poursuites au civil ou au pénal ou des sanctions économiques», ajoute le Trésor. L'administration américaine estime que le régime iranien «utilise les compagnies commerciales pour poursuivre l'objectif de déstabilisation des groupes terroristes comme les Gardes de la Révolution islamique ou la force Al-Qods». Selon Washington, «l'Iran s'est régulièrement appuyé sur certaines compagnies aériennes commerciales pour faire voler des avions de combat et livrer du matériel vers des destinations internationales en relation avec des opérations

de terrorisme parrainé par l'Etat». Le Trésor cite l'exemple des compagnies aériennes et de transport cargo Mahan Air et Qeshm Fars Air, qui ont déjà été placées sur la liste des sanctions. «Les agents commerciaux et autres entités qui continuent de fournir des services aux compagnies aériennes iraniennes risquent d'être sanctionnés», martèle le Trésor. L'administration Trump qui s'est retirée en mai 2018 de l'accord nucléaire censé limiter les activités sensibles de l'Iran, a ensuite rétabli à partir d'août une série de sanctions économiques contre Téhéran dans le cadre d'une campagne de «pression maximale» contre l'Iran, accusé également de déstabiliser la région.

ETATS-UNIS: La voile solaire américaine LightSail 2 s'est déployée comme prévu dans l'espace



Un mois après son lancement dans l'espace, la voile solaire de l'organisation américaine Planetary Society s'est déployée mardi correctement en orbite autour de la Terre.

La voile solaire, nommée LightSail 2, est un petit satellite avec un carré de 32 mètres carrés d'un film très fin, léger et réfléchissant en polyesther Mylar, qui doit permettre de propulser l'appareil par la simple poussée des photons du Soleil. Il s'agit d'une expérience visant à démontrer que la technologie est mûre.

«Déploiement terminé!» a tweeté l'organisation. Les données envoyées par l'appareil au sol ont confirmé l'opération mécanique. Des photographies prises par la sonde devraient permettre de le confirmer visuellement plus tard dans la journée.

Le directeur de la Planetary Society, Bill Nye, expliquait le mois dernier que les voiles solaires permettraient ni plus ni moins un jour de «dompter» l'énergie solaire pour «voguer parmi les étoiles».

La voile solaire restera en orbite autour de la Terre et, si tout va bien, elle haussera progressivement son altitude grâce à la pression des radiations solaires.

A quoi ces voiles solaires pourraient-elles servir à l'avenir? Bill Nye explique qu'elles seraient utiles pour envoyer des missions robotiques très, très loin, au-delà de notre système solaire, car le vaisseau, s'il sera forcément plus lent au départ que s'il était équipé d'un moteur, accélérera en permanence et atteindra in fine des vitesses extraordinaires.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

PUBLICITÉ

SAHARA OCCIDENTAL

Près de 400 Sahraouis attendus à la 10^e édition de l'Université d'été des cadres sahraouis à partir du 27 juillet

L'ouverture officielle de la 10^e édition de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD aura lieu le 27 juillet et s'étalera jusqu'au 8 août à Boumerdès avec la participation de près de 400 Sahraouis représentant les différentes institutions nationales sahraouies, a annoncé mardi l'ambassadeur sahraoui à Alger, Abdelkader Taleb Omar.

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée par le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohammed Ould Salek, M. Taleb Omar a précisé que « parmi les 400 participants aux travaux de l'université d'été, 40 cadres sont issus des territoires occupés outre des membres de la communauté sahraoui répartie à travers le monde.

Il a qualifié cet événement de « station très importante », qui intervient en ce moment particulier pour que le comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui puisse réaffirmer la force et la continuité de la solidarité du peuple algérien et ses forces politiques avec le peuple sahraoui.

Concernant le programme de cet événement, le diplomate sahraoui a fait savoir que « ce programme sera varié et comportera des conférences animées par des enseignants sur la cause sahraouie, ses dimensions, les droits de l'homme et les richesses naturelles

autres des sujets d'actualité internationale. Les cadres sahraouis bénéficieront également de l'expérience de ces enseignants brillants. Cette édition sera une occasion pour bénéficier d'une couverture médiatique de la cause sahraouie et son évolution », a estimé M. Taleb Omar déplorant la désinformation et l'embargo imposés par certains grands médias concernant ce qui se passe dans les territoires sahraouis occupés.

L'embargo sur l'information imposé par le Maroc est l'un des grands obstacles devant la cause sahraouie, a-t-il indiqué appelant à la nécessité de briser la désinformation et le silence quant aux violations des droits de l'Homme. L'ambassadeur sahraoui a adressé ses remerciements à tous ceux qui ont participé à la réussite de la tenue de cette université. La 10^e édition de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui aura lieu à Boumerdès sous le slogan « Peuples algérien et sahraoui: fraternité, serment et fidélité ».



Baptisée du nom du chahid Ahmed Boukhari, la 9^e édition de l'université d'été des cadres et militants du Front Polisario et de l'Etat sahraoui a été organisée sous le slogan « 45^e anniversaire de la création du Front Polisario et du déclenchement de la lutte ar-

mée, serment et continuité jusqu'à l'indépendance et la liberté ».

L'université d'été est un événement annuel de formation et de qualification dans de nombreux domaines dont l'encadrement est assuré par des enseignants universitaires algériens, des spécialistes et des cadres sahraoui.

MILA : Participation de 43 jeunes talents à la manifestation culturelle « Milev, art et créativité »

Pas moins de 43 jeunes écrivains, plasticiens et photographes de plusieurs wilayas participent à la manifestation culturelle « Milev, art et créativité » organisée jusqu'à la fin de la semaine en cours à la bibliothèque « Mebarek Bensalah » de Mila, par le club des « ambassadeurs de l'espoir ». Visant à encourager et soutenir les jeunes auteurs, peintres et photographes, la manifestation a regroupé de jeunes artistes de Mila, mais également de Constantine, Oum El Bouaghi, Laghouat,

Khenchela, et d'autres wilayas, a assuré Amina Boulehib, présidente de ce club qui active au sein de la bibliothèque. Un jury composé de spécialistes a été chargé d'évaluer les œuvres des participants et encourager les meilleures, selon la même source qui a souligné que dans le cadre de cette manifestation ouverte dimanche passé, l'occasion sera offerte aux jeunes écrivains de présenter leurs œuvres au public. Originaire d'Oum El Bouaghi, le jeune surnommé Diraou

Datsida qui participe avec ces deux romans en arabe « Arhakani El-Mexique, ya Marouchka » et « Sa Ahjorouk » a considéré que la manifestation est une opportunité pour les jeunes artistes d'horizons divers de se rencontrer et échanger leurs expériences. Pour l'auteur de « Nabdh hob oua sarkhet amel », Houssam Bezzaz, la rencontre est « une réussite » car elle est venue combler un vide criard en matière de manifestations dédiées à la littérature et aux arts.

CAM DE BOUMERDÈS: Près de 400 emplois créés durant le premier semestre 2019

Près de 400 emplois (entre permanents et provisoires) ont été créés à Boumerdès, durant le premier semestre de cette année, dans le cadre du dispositif de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, a-t-on appris, hier du directeur de cette structure.

Ces emplois ont été créés à l'initiative de près de 160 nouveaux artisans (constitués en micro entreprises) inscrits au registre de la CAM de Boumerdès, à la période indiquée, dont plus d'une soixantaine activant dans le domaine de l'artisanat de services, 50 dans l'artisanat de production et 40 artisans dans l'artisanat d'art, a indiqué à l'APS Kamel Eddine Bouàm.

Il a fait part, au titre des efforts de mise à niveau des compétences et connaissances des artisans de la wilaya, de l'organisation, la même période, d'une vingtaine de sessions de formation (à la carte) au profit de 380 artisans (an-

cient et nouveaux), portant, entre autres, sur les techniques de création et gestion d'une micro entreprise.

Par ailleurs, plus de 250 autres artisans professionnels du secteur, dotés de compétences dans le domaine sans être en possession de documents qualitatifs, ont bénéficié, durant le premier semestre de cette année, de quatre sessions qualificatives destinées à confirmer leurs aptitudes.

Toujours selon les chiffres fournis par M. Bouàm, plus de 15.600 emplois (entre permanents et provisoires) ont été créés dans le secteur de l'artisanat à Boumerdès, entre 1998 à juin dernier, à l'initiative de près de 6.800 artisans immatriculés auprès de la CAM. Sur ce total d'emplois créés, plus de 8.400 sont le fait de plus de 4.430 artisans activant dans le domaine de l'artisanat de services, contre 4000 postes d'emplois créés par près de 1.100 artisans dans l'ar-



tisanat d'art et près de 3.200 emplois créés par 1.300 artisans dans l'artisanat de production.

Selon M. Bouàm, la CAM de Boumerdès « œuvre, à moyen terme, en vue d'un relèvement du nombre des artisans immatriculés, grâce notamment aux multiples incitations et facilitations, assurées par l'Etat, en matière d'obtention de la carte d'artisan, parallèlement à l'intensification de la formation et des actions de sensibili-

sation, à ce sujet ». Il a signalé la signature, à ce titre, de trois conventions de partenariat. La première avec l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), en vue de soutenir le secteur, notamment par l'encouragement des métiers en voie de disparition et l'accompagnement des localités rurales dans le développement de leur artisanat. Quant à la 2^e convention, elle a été signée avec l'annexe locale de l'Office national d'alpha-

bétisation et d'enseignement pour adultes, en vue d'assurer une formation et mise à niveau aux artisans désirant monter leurs propres entreprises notamment, au moment où la 3^e convention a été signée avec la Compagnie internationale d'assurance et de réassurance (CIAR).

Un accord qui assure une réduction de 60% pour les artisans dans le cas d'une assurance sur leurs biens mobiliers et immobiliers.

MUSIQUE Miloud Choughli en spectacle à Alger



Une immersion dans l'univers de la musique contemporaine de la région du Tassili N'Ajjer a été proposée au public algérois mardi soir par la troupe du musicien Miloud Choughli.

Organisé à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih, ce concert a été animé par une troupe de neuf musiciens et choristes brassant l'authenticité de la musique contemporaine, connue dans la ville de Djanet, et les rythmes des styles traditionnels locaux en plus d'une touche festive. Luthiste de talent évoluant entre l'univers de la musique orientale et celui du foundou de la Saoura, Miloud Choughli a perpétué sur scène le travail du regretté Othmane Bali (1953-2005), qui avait initié un mouvement musical introduisant le luth dans des musiques et des poèmes traditionnels de Djanet. Elève du musicien disparu, Miloud Choughli a, quant à lui, enrichi ce même concept en introduisant une section rythmique plus fournie, un violon, un cajon et une guitare basse sans toucher à l'authenticité rythmique souvent inspirée du tindi. En plus d'un répertoire de textes festifs de la région, la troupe a également rendu hommage à son mentor en interprétant un de ces plus grands succès « Damâa » devant un public d'initiés mais peu nombreux à cette soirée. Dans un souci de continuité du travail commencé par Othmane Bali, Miloud Choughli présente lui aussi une troupe similaire composée de trois chanteuses choristes et cinq autres musiciens. Le groupe a également mis un point d'honneur à se produire sur scène avec des costumes traditionnels de la région, une manière pour eux de « véhiculer une autre élément du patrimoine culturel du Tassili ». D'autres spectacles sont au programme de l'Opéra d'Alger dont le spectacle 1/2 de Grenade à Cirta « de Salim Fergani prévu vendredi et un concert animé par Lyes Ksentini et Salim Hellil le 30 juillet.

Programme de la soirée

TF1 20:05

Les bronzés

Réalisateur : Patrice Leconte
Avec : Josiane Balasko, Gérard Jugnot
Date de sortie : 22 novembre 1978



A Galaswinda, un village d'Afrique, des touristes arrivent de nuit en bus dans leur club de vacances. Ils sont accueillis sous une pluie battante. Le séjour commence véritablement le lendemain matin et chacun entend en profiter. Il y a Jean-Claude et Jérôme, à la recherche de conquêtes féminines, Gigi, qui veut oublier ses peines de cœur ou encore Bernard, qui rejoint sa femme Nathalie et lui avoue d'emblée son infidélité...

France 2 20:00

Secrets d'histoire

MAGAZINE HISTORIQUE 106 épisodes



Stéphane Bern part sur les traces de l'une des beautés les plus piquantes du siècle du Roi-Soleil. En 1644, elle épouse à 18 ans un noble breton, Henri de Sévigné. Sept ans plus tard, ce dernier est tué en duel à cause d'une autre femme. Epistolière de génie, drôle, allumeuse et précieuse, elle séduit les plus grands noms du royaume, de Fouquet à Turenne, sans jamais céder à leurs avances, et voue un amour ravageur et abusif à sa fille Françoise-Marguerite, Mme de Grignan, à qui elle écrit ses fameuses « Lettres ». Du château de Versailles à celui de Grignan, en Provence, en passant par les plus belles demeures du Marais, l'itinéraire de la marquise, au fil de la plume.

France 3 20:05

Agathe Koltès

Réalisateur : Adeline Darraux
Avec : Philippine Leroy-Beaulieu, Hortense Gelinet



Le cadavre du jeune kitesurfeur, Thomas, est découvert en mer. La police découvre que les relations sont tendues entre les adeptes de ce sport et les pêcheurs. Tout porte à croire également que le défunct, dont l'autopsie confirme le meurtre par noyade, était jaloux de par son talent et son physique avantageux. Tandis que la commissaire Mathilde Sirach doit composer avec Fontaine, mis à pied à la suite d'une altercation, Agathe décide de donner une chance à sa nouvelle histoire avec Vincent.

CANAL+ 20:05

Mayans M.C.

SÉRIE DRAMATIQUE - Etats-Unis (2018)
1 saison / 10 épisodes



Miguel Galindo tombe dans un piège tendu par Adelita et ses hommes. Le patron du cartel a été arrêté à la frontière par les douaniers qui ont retrouvé de la drogue dissimulée dans les vêtements de son fils. Emily et son avocat mettent tout en oeuvre pour le faire sortir de prison. Ezekiel et Angel ont identifié le traître au sein des Mayans. Les deux frères ne savent pas s'ils doivent annoncer la nouvelle à Bishop.

6 20:05

Pékin express : la route des 50 volcans

JEU 12 saisons / 3 épisodes



Sur la route de cette seconde étape, un binôme décroche le premier bonus de cette saison : une escapade dans le plus beau parc naturel du Guatemala, Semuc Champey. Les gagnants vont se baigner dans des cascades d'eau turquoise. Mais pour les autres candidats, la course en auto-stop va être plus difficile que jamais sur les pistes sinueuses. Si le Téléphone express reste présent, une nouvelle règle vient chambouler la compétition et ajouter une intensité explosive à l'avancée des tandems.

Jeux

Samourai-Sudoku N°2224

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

TSUKAGI, GUYOTON
MITSUMORI, ET SUIMASUKEIV

3																			7	
	4	5	3							3	8	2								
	7			4	9	5				5			6	3	4					
		1				7				7										2
	8			6			3				5	8			6					
	9					2				6										1
	2	9	6			7					3	8	4							5
				4	1	8		2	3	4										3
													5	9	7					6
																				3
																				7
																				2
																				5
																				3
																				8
																				6
																				7
																				4
																				6
																				9
																				3
																				5
																				6
																				8
																				5
																				1
																				6
																				8
																				5
																				1
																				6
																				8
																				5
																				1
																				6
																				8
																				5
																				1
																				6
																				8
																				5
																				1



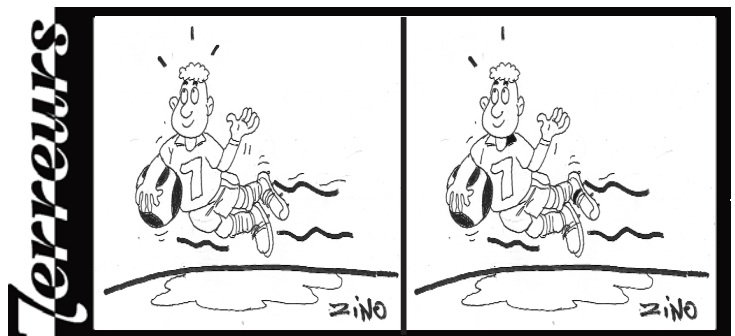
L'habitude est une étrangère qui supplante en nous la raison.

Citation de Sully Prudhomme ; Stances et poèmes, L'habitude (1865)

Mots croisés N°2224

- Horizontalement :**
- Ce qui fait que nous sommes tous différents
 - Mordue - C'est de l'or pour le physicien
 - Tire sur sa chaîne - Restes de toquette
 - Gongé donné par l'officiant - Etriqué
 - Séductrice fabuleuse - Mariera
 - Attentions - Faire des avances
 - Nouveau - Groupe de grains
 - Préposition - Pronom pour lui - Thème de chanson - Chemin de haleure
 - Fait choir - Premier français
 - Eau de Buffalo - Bissacs
- Verticalement :**
- Elle peut vous séduire en un éclair
 - Mettre en effervescence
 - Habilité peu scrupuleuse - Négation
 - Donc bien apprise - Genre de choré
 - Rêve de rat - Met en conserve
 - Impeccable - Élément 37
 - Assortir les tons - Sorte d'enzyme
 - Etuuffées
 - Ne se montre pas généreux
 - Inflammation d'un certain conduit - Il vaut l'actinium
 - Poudre pour la peau - Revenu en arrière, mais en bon ordre
 - Bien nés au Pays Basque

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	E	R	S	O	N	N	A	L	I	T	E
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E		A	U
3	T	O	U	E		T	E	S	S	O	N	S
4	I	T	E		E	T	R	O	I	T		K
5	S	I	R	E	N	E		U	N	I	R	A
6	S	O	I	N	S		P	R	E	T	E	R
7	I	N	E	D	I	T		D	E	P	I	
8	E	N		I	L		A	I	R		L	E
9	R	E	N	V	E	R	S	E		A	I	N
10	E	R	I	E		B	E	S	A	C	E	S



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°924

mettrait le feu plaie chronique	entame habitant de ville	loup de mer mettre de côté	pratiques de culte sondais	sein de Dionysos femelle de iars	fulmine- ras	attaquera
					unité de travail flotte	
sorties de prison lupes de rats			socle de golfeur argumenterai		place du feu esprit	effectif
dompteur reculerai				surannées turbulente		
plaisanté		figure souci de jardinier		pénibles chef arabe		
sœurs de papa			soldat américain change de voix		blonde de pub armée d'antan	
	parfums de chef ventila				partie de squelette aquacera	longue suite
presse à vis		dévêtu en outre		repaire tantale en chimie		possessif petit cours
	petit clavecin grèverais				bison disparu jupons de Malaisie	débroussaillerait
flanchera			refrains accentés	en forme d'oeuf victoire d'Empire		cité sur la Tille panseur de cheval
grande taille	inventera chanson douce					surveilleras
dix sur dix voilet roulant		colère d'ancêtre moine solitaire	type d'enchères salaires		errer unité typographique	
fis surface bavard emplumé					enjouée fin de prière	platine en cornue sanctuaire
		ferme de Provence geste automatique		briser		
comme une tenue spatiale permis			plat du Viet-Mam siècle nazi		se rendra	
				payai la note		
dissidence					point cardinal	

Solution

Sudoku n°2224

3	5	2	9	7	6	4	8	1		6	2	1	3	4	9	8	5	7			
9	1	4	5	3	8	6	2	7		7	4	3	8	2	5	9	1	6			
8	6	7	1	2	4	9	5	3		8	9	5	7	1	6	3	4	2			
6	4	1	3	9	2	5	7	8		1	8	7	6	9	3	4	2	5			
2	8	5	4	6	7	1	3	9		4	5	9	1	8	2	7	6	3			
7	9	3	8	1	5	2	6	4		3	6	2	5	7	4	1	9	8			
1	2	9	6	8	3	7	4	5		1	9	6	2	3	8	4	6	1	5	7	9
5	3	1	8	9	4	6	7	2		5	7	9	8	1	3	6	4	2			
3	1	2	9	6	7	4	5	8		6	2	4	5	7	9	3	8	1			
8	6	4	7	2	5	3	1	9		2	1	6	5	9	8	7	4	3			
5	3	1	8	9	4	6	7	2		9	5	8	7	3	4	2	6	1			
2	9	7	6	3	1	5	8	4		3	7	4	6	1	2	9	8	5			
7	4	5	2	8	3	1	9	6		6	3	9	4	8	1	5	2	7			
9	2	3	1	7	6	8	4	5		7	8	2	3	6	5	1	9	4			
1	8	6	5	4	9	7	2	3		5	4	1	2	7	9	6	3	8			

Mots Croisés n°2224

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	P	E	R	S	O	N	N	A	L	I	T	E
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E	A	U	
3	T	O	U	E	T	E	S	S	O	N	S	
4	I	T	E		E	T	R	O	I	T	K	
5	S	I	R	E	N	E		U	N	I	R	A
6	S	O	I	N	S		P	R	E	T	E	R
7	I	N	E	D	I	T		D	E	P	I	
8	E	N		I	L		A	I	R		L	E
9	R	E	N	V	E	R	S	E		A	I	N
10	E	R	I	E		B	E	S	A	C	E	S

Grille géante n°924

U	L	C	A	D	B	R	I	P	A
A	L	T	L	U	B	E	R	E	R
L	I	B	E	R	A	T	T	E	E
T	U	T	U	S	T	A	T	E	E
C	M	A	T	E	R	A	S	A	G
C	E	D	E	R	A	T	E	R	E
R	I	A	T	E	R	A	S	A	G
T	A	N	T	E	S	A	G	I	T
I	A	R	O	M	A	T	E	S	
E	T	A	V	I	S	A	G	I	T
V	E	R	I	T	E	R	A	S	A
C	A	N	I	M	A	G	I	N	E
X	L	A	R	E	I	R	E	C	A
S	T	O	R	E	E	M	E	R	G
A	R	A	M	A	G	S	A	C	A
L	I	C	I	T	E	S	I	O	N

JO-2020: Le Japon refuse d'effacer d'une carte des Jeux deux îlots contestés par la Corée



Le gouvernement japonais a refusé, hier, d'effacer d'une carte du territoire nippon présentée sur le site des Jeux Olympiques (JO) de Tokyo-2020, deux îlots qu'il se dispute avec la Corée du Sud.

Sur la cartographie expliquant le parcours de la flamme pour les JO de Tokyo, un minuscule point représente Takeshima, deux «cailloux» isolés et inhabités que revendiquent les Japonais mais que contrôlent de facto les Sud-Coréens sous l'appellation Dokdo.

Situés à l'ouest du Japon, leur surface cumulée ne dépasse pas 0,20 km². En Occident, ils portent le nom de «Rochers Liancourt», du nom d'un baleinier français du XIXe siècle. «Il est exact que la Corée du Sud a fait une requête via l'ambassade du Japon à Séoul, mais nous avons répondu que ce n'était pas recevable compte tenu du fait que Takeshima est propriété du Japon», a déclaré le porte-parole de l'exécutif nippon, Yoshihide Suga, lors d'une conférence de presse.

«Dokdo fait partie intégrante du territoire sud-coréen, sur les plans historique, géographique et du point de vue de la législation internationale», insiste de son côté le gouvernement sud-coréen, qui, selon la presse japonaise, estime que la façon de procéder de Tokyo-2020 va «contre l'esprit olympique».

Selon M. Suga, le gouvernement a aussi rejeté les protestations de Séoul contre l'appellation «mer du Japon» pour qualifier l'étendue marine qui se trouve à l'ouest du territoire nippon, alors que les Sud-Coréens l'appellent «mer de l'est» parce qu'elle se trouve à l'est de leur pays.

Une querelle similaire avait eu lieu au moment des JO d'hiver en Corée du Sud, à Pyeongchang début 2018. Séoul avait alors décidé, pour apaiser les tensions, de ne plus utiliser une version de drapeau où un point bleu figurait Takeshima/Dokdo. Mardi, les deux pays s'étaient aussi bagarrés verbalement au sujet du survol de ces îles par des avions chasseurs russes: chacun avait protesté auprès de Moscou contre une violation de son propre espace aérien. Tokyo avait aussi reproché à Séoul sa réaction «extrêmement regrettable» d'avoir effectué des tirs de semonce contre les appareils russes.

La situation entre le Japon et la Corée du Sud a rarement été aussi tendue, en raison de multiples différends d'origine historique et des positions nationalistes très tranchées des deux côtés.

«Les relations nippo-coréennes traversent une période extrêmement difficile», a reconnu mercredi M. Suga, «mais face à tous ces problèmes, notre pays continuera d'exiger de la Corée du Sud qu'elle prenne les dispositions appropriées en tenant compte de la position cohérente du Japon sur ces différentes questions», a-t-il insisté.

MONDIAUX DE NATATION: Les Algériens Sahnoune et Syoud éliminés aux séries

Les nageurs algériens Oussama Sahnoune et Jaouad Syoud ont été éliminés dans les séries de leurs épreuves respectives, le 100m nage libre et le 200m quatre nages, disputées mercredi à Gwangju en Corée du Sud, pour le compte des Championnats du monde.

Dans l'épreuve du 100m nage libre, Oussama Sahnoune a pris la 10e position de la 11e série en 49.08, obtenant le 23e chrono des 13 séries. La 11e série est revenue à l'Américain Caeleb Dressel (47.32), devant le Brésilien Marcelo Chierghini (47.95) et l'Hongrois Nandor Nemeth (48.36). Les six premiers de cette série ont pu se qualifier en demi-finales, prévues plus tard dans la journée, alors que la finale aura lieu jeudi. Dans l'épreuve du 100m nage libre, tous les qualifiés sont issus des séries 11 (6 qualifiés), 12 (4) et 13 (6). Sahnoune participera également aux éliminatoires du 50m nage libre prévues vendredi. Il sera aligné dans la 13e et avant-dernière série pour une place en demi-finales (prévues

l'après-midi de la même journée), avant la finale qui aura lieu samedi.

De son côté, Jaouad Syoud n'a pu se qualifier aux demi-finales de l'épreuve du 200m quatre nages, malgré sa victoire dans la 2e série en 2:01.76, devant Christoph Meier (Liechtenstein) en 2:02.68 et Svetozar Nikolov (Bulgarie) en 2:04.99.

Avec son chrono, Syoud a obtenu le 27e temps des six séries, alors que les 16 qualifiés pour les demi-finales étaient dans la 5e série (avec six qualifiés), les 4e et 6e (avec cinq qualifiés pour chacune d'entre elles). Syoud nagera dimanche aussi dans la 3e des cinq séries du 400m quatre nages. Lundi, la nageuse algérienne Souad Nefissa Cherouati s'était classée en 8e position du 1500m



nage libre qu'elle a parcouru en 17:25.12, dans la 1re série.

Elle devra aussi prendre part, vendredi, à l'épreuve du 800m nage

libre et sera alignée dans la 2e série. L'Algérie est présente aux Championnats du monde de Gwangju avec trois athlètes seulement.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNAT NATIONAL OPEN :

Bordj El Kiffan hôte de l'évènement, du 25 au 27 juillet

Le Championnat national "Open" d'athlétisme se déroulera du 25 au 27 juillet 2019 au stade Bateau-Cassé de Bordj El Kiffan (Alger), a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de la discipline, coorganisatrice de la compétition avec la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA). "Mis à part Taoufik Makhloufi, les autres membres de l'élite nationale seront tous présents à ce championnat national, aussi bien chez les messieurs que chez les dames" a précisé la FAA. En effet, même les internationaux algériens qui se trouvaient à l'étranger, notamment, le hurdler Abdelmalik Lahoulou et le sauteur Yasser Mohamed-Tahar Triki sont rentrés dernièrement pour disputer ce national. Outre les athlètes d'élite, une bonne trentaine de clubs seront engagés dans cette compétition, dédiée à Tayeb Meghazi Chaà, dont l'AS Sécurité nationale, l'AS protection Civile,

l'US Biskra, la JS Saoura, la JS Kabylie, la JS Azaza, le MB Béjaïa, le CS Blida, le RC Arbaâ, le CR Chéraga, l'ESE Bab El Oued, l'ASPTT, l'ACW El Biar, le CRPE des Sélections Militaires, et les deux clubs de Baraki : le FCB et le CAB.

La compétition débutera officiellement le jeudi 25 juillet courant, mais exceptionnellement, l'épreuve du 20 kilomètres/marche (messieurs et dames), se déroulera ce mercredi soir, à partir de 18h00. Les athlètes de moins de 18 ans sont autorisés à prendre part à cette compétition, mais ils ne pourront prendre part qu'aux épreuves ayant les mêmes



caractéristiques réglementaires et suivant le quota des épreuves autorisé par la fédération internationale d'athlétisme (IAAF). "Les athlètes de moins de 20 ans, quant à eux, peuvent participer à toutes les épreuves seniors" a encore précisé l'instance fédérale dans un communiqué.

BASKET-BALL / AFROCAN-2019 :

L'Algérie domine le Nigeria 84-80 et passe en quarts

La sélection algérienne de basket-ball, seniors messieurs, s'est qualifiée aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations des joueurs locaux (AfroCan-2019), en s'imposant devant son homologue nigérienne sur le score de 84 à 80 (mi-temps: 39-43), mardi à Bamako (Mali).

En quart de finale, prévu

mercredi (14h45), l'Algérie défiera l'Angola pour une place dans le dernier carré. Le premier huitième de finale, disputé ce mardi, a enregistré la qualification du Maroc au dépend de la Guinée 86 à 52.

Le Cinq algérien a bouclé le tour préliminaire avec une victoire devant la Côte d'Ivoire (85-75) et une défaite

face au Mali (68-70). Pour cette première édition de l'AfroCan, qui regroupe 12 équipes réparties en 4 groupes (A, B, C, D), les équipes classées premières de chaque groupe, à savoir le Mali, la Tunisie, l'Angola et la RD Congo se sont directement qualifiées pour les quarts de finale, alors que les équipes classées

deuxième et troisième jouent les huitièmes de finale pour compléter le tableau des quarts.

Résultats partiels des huitièmes de finale :

Maroc - Guinée 86-52
Algérie - Nigeria 84-80
Egypte - Tchad (19h15)
Kenya - Côte d'Ivoire (21h30).

TOUR DE FRANCE CYCLISTE:

Et de deux pour l'Australien Ewan Caleb

La fusée australienne Caleb Ewan (Lotto) a enlevé une nouvelle fois le sprint qui a conclu mardi à Nîmes la 16e étape du Tour de France, sans conséquence pour le maillot jaune du Français Julian Alaphilippe (Deceuninck), dans une chaleur de four. Ewan, déjà vainqueur de la 11e étape mercredi dernier à Toulouse, s'est imposé à l'Italien Elia Viviani et au Néerlandais Dylan Groenewegen. Le maillot

vert, le Slovaque Peter Sagan, a pris la 4e place. L'Australien, au gabarit petit et musculeux (67 kg pour 1,65 m), participe pour la première fois au Tour de France, à l'âge de 25 ans. Il est le premier sprinteur à gagner deux étapes depuis le départ de Bruxelles. L'échappée du jour dans cette chaude étape de quelque 174 kilomètres a toujours été tenue en laisse serrée par les équipes des sprinteurs (Ewan,

Groenewegen, Kristoff). Le Britannique Geraint Thomas, dauphin d'Alaphilippe au classement général, a chuté après une cinquantaine de kilomètres. Le vainqueur sortant, coude gauche éraflé, est reparti rapidement après cette troisième chute depuis le départ. Moins chanceux, le Danois Jakob Fuglsang a été contraint à l'abandon après une chute survenue à 28 kilomètres de l'arrivée, dans la tra-

versée d'Uzès. Le vainqueur du Dauphiné était déjà tombé le premier jour du Tour, qui a été loin de correspondre à ses espérances. Au départ de l'étape, il occupait la 9e place du classement. Mercredi, la 17e étape s'offre aux baroudeurs, avant trois journées en haute montagne. Le parcours, long de 200 kilomètres entre le Pont du Gard et Gap, comporte un petit col dans les 10 derniers kilomètres.

FOOTBALL : Cherif El Ouezzani : «Oran produira d'autres Belaïli et Bounedjah si on lui donne plus de moyens»

L'ancien champion d'Afrique avec la sélection algérienne de football 1990, Si Tahar Cherif El Ouezzani, a estimé qu'Oran a besoin de moyens pour produire d'autres joueurs de la trempe de Bounedjah et Belaïli.

Ces deux enfants de la ville ont contribué grandement au deuxième trophée continental remporté par l'Algérie lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) clôturée vendredi dernier au Caire.

«Bounedjah et Belaïli, qui ont réalisé une très bonne CAN, ont prouvé qu'Oran produit toujours des joueurs de talent, exactement comme dans le passé, sauf que depuis plusieurs années, elle commence à marquer le pas à cause des moyens dérisoires dont disposent les clubs locaux et à tous les niveaux», a déploré Cherif El Ouezzani dans une déclaration à l'APS.

Actuel entraîneur et directeur général du MC Oran, Cherif El Ouezzani, ainsi que son ancien coéquipier en équipe nationale, Ali Benhalima, étaient également les représentants de la capitale de l'Ouest du pays, lors de la CAN-1990 organisée en Algérie, et qui avait vu le pays s'offrir son premier trophée continental dans la discipline.

«Le football en particulier et le sport en général à Oran souffrent le martyre, ce qui conduit la plupart des bons joueurs et athlètes à quitter les clubs locaux pour aller monnayer leurs talents ailleurs.

Nous souhaitons plus de considération à l'avenir», a-t-il espéré.



Il a notamment insisté sur la nécessité d'affilier les clubs phares de la wilaya, aussi bien en football que dans d'autres sports, à des «entreprises économiques publiques, comme c'est le cas pour certaines formations de l'élite».

«Prenez l'exemple du MCO où nous avons eu toutes les peines du monde pour démarrer les préparatifs de la nouvelle saison, alors qu'à l'ASM Oran la situation est encore plus délicate.

Si on veut doter les équipes nationales de joueurs de la valeur

de Bounedjah et Belaïli, on doit accorder plus de moyens au sport oranais car il recèle énormément de talents», a-t-il conseillé.

Le coach mouloudéen a égayé ses dires par le «nombre important de joueurs issus d'Oran qui font les beaux jours d'autres clubs algériens», a-t-il dit, ajoutant qu'elles sont aussi «nombreuses les formations locales à faire leurs «emplettes» dans les catégories jeunes mêmes des équipes oranaises, et ce, dans toutes les disciplines pratiquement».

LIGUE 1/MC ORAN: Le 2^e stage estival finalement à Aïn Draham (Tunisie)

Le MC Oran effectuera finalement son deuxième stage d'intersaison à Aïn Draham en Tunisie, après avoir songé préalablement à le délocaliser à Alger, a-t-on appris mercredi de la direction de ce club de Ligue 1 de football.

Le stage, d'une durée de dix jours, débutera samedi prochain, a ajouté la même source, poursuivant que pas moins de trois matchs amicaux sont programmés pour l'occasion.

Les protégés de l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezzani, qui occupe également le poste de directeur général du club, ont clôturé lundi leur premier stage d'intersaison effectué à Oran et pendant lequel les joueurs ont été conviés à «un important travail physique», souligne-t-on.

Pas moins de 11 nouveaux joueurs sont venus jusque-là renforcer les rangs de la formation phare d'El-Bahia au moment où le recrute-

ment n'est pas encore clos.

Il s'agit de Guertani et Behammou (SA Mohammadia), Fourloul (DRB Tadjenant), Hamidi et Ezzemani (USM El-Harrach), Legraâ et Masmoudi (USM Bel-Abbès), Chaouti et Mellal (CA Bordj Bou-Arréridj) Motrani (O Médéa), Hamia (USM Alger) et Benboulaid (WA Tlemcen).

L'opération de recrutement devrait d'ailleurs être clôturée dans les

prochaines heures par l'arrivée de Chouiter en provenance du NA Hussein Dey, souligne-t-on de même source.

En bute toujours à des problèmes financiers, une délégation du MCO, conduite par Cherif El Ouezzani, a été reçue ce mercredi par le wali d'Oran qui a réitéré pour l'occasion ses engagements à aider le club à réussir sa résurrection après avoir failli descendre en Ligue 2 la saison passée, affirme-t-on.

COUPE ARABE 2019-2020: 3 clubs tunisiens signent leur engagement officiel

L'ES Tunis, l'ES Sahel (tenant) et le CA Bizertin ont signé mercredi leur engagement officiel pour prendre part à la Coupe arabe des clubs 2019-2020 au cours d'une cérémonie organisée au siège de la Fédération tunisienne de football (FTF).

Le CA Bizertin, qui participera en tant que troisième représentant tunisien, disputera le tour préliminaire, alors que l'Etoile du Sahel, tenante du titre, et l'Espérance Tunis, championne de Tunisie, entreront en lice directement en seizièmes de finale. La finale se déroulera au

Maroc. Trois clubs algériens prendront part à cette compétition dont le tirage au sort aura lieu le samedi 27 juillet au Maroc.

Il s'agit du MC Alger, du CS Constantine et de la JS Saoura.

Outre les six clubs algériens et tunisiens, les autres formations qui ont confirmé jusqu'à présent leur participation à la deuxième édition de la nouvelle version de la Coupe arabe des clubs sont : Ittihad Djeddah et Al-Chabab (Arabie saoudite), Al-Arabi, Al-Koweït et Al-Salmia (Koweït), Al-Wasl et Al-Jazira (Emirats arabes unies), Al-Dhafar et Al-Nasr

(Oman), Ittihad Alexandrie et Al-Ismaïly (Egypte), Al-Moharrek (Bahreïn), El-Nejma et El-Aahd (Liban), El-Hilal et El-Merrikh (Soudan), Al-Jaïch (Syrie) et Al-Chabab (Jordanie).

L'Union arabe de football (UFAA) devrait annoncer ultérieurement la participation d'autres clubs.

La première édition de cette compétition avait été remportée la saison dernière par l'Etoile du Sahel, vainqueur en finale d'Al-Hilal d'Arabie saoudite (2-1), empochant au passage la somme de 6 millions de dollars.

ELIMINATOIRES CAN-2019 U23: La sélection algérienne en stage à Alger et Sétif

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) effectuera un stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa (Alger) puis à Sétif du 28 juillet au 2 août en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Le Directeur des équipes nationales (DEN) et sélectionneur des U23, Ludovic Batelli, a convoqué 24 joueurs pour ce double regroupement qui sera ponctué par une rencontre amicale le vendredi 2 août à 19h00 au stade 8-Mai-1945 de Sétif contre un adversaire à déterminer.

Les coéquipiers de Zorgane préparent la double confrontation face au Ghana comptant pour le 3^e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 des moins de 23 ans.

Le match aller aura lieu à Kumasi alors que le match retour est prévu à Sétif.

Les deux rencontres auront lieu au mois de septembre.

L'Algérie s'est qualifiée au 3^e et dernier tour en dominant la Guinée Equatoriale (0-0, 3-1), tandis que le Ghana a surclassé le Gabon (4-0, 0-0).

La phase finale de la CAN des U-23 aura lieu en Egypte du 8 au 22 novembre avec la participation de 8 pays.

Les trois premiers se qualifieront pour le tournoi des Jeux Olympiques Tokyo-2020.

Liste des joueurs retenus :

Sifour Abdelmoumen (USM Alger), Boukhalfaya Zakaria (NA Hussein-dey), Mekreche Yahia (JSM Béjaïa), Bouguera Aymen (Paradou AC), Gatal Ouassama (CA Bordj Bou Arréridj), Hais Benderrouya Rayen (CR Belouizdad), Khacel Naoufel (NA Hussein-dey), Tougai Mohamed Amine (NA Hussein-dey), Haddad Mouad (JSM Skikda), Azzi Imad-Eddine (NA Hussein-dey), Hamra Abderrahime (USM Alger), Douar Youcef (Paradou AC), Farhi Brahim (JS Saoura), Benhamouda Billel (USM Alger), Belarbi Kamel (USM Alger), Ghanem Foued (JSM Béjaïa), Zorgane Adem (Paradou AC), Yaïche Illies (NA Hussein-dey), Bechou Youssef (CR Belouizdad), Bousseliou Khaled (CR Belouizdad), Saadi Ismail (WA Tlemcen), Mahious Aymen (USM Alger), Messaoudi Billel (WA Tlemcen), Boutamine Zinedine (NA Hussein-dey).

FINALE DE LA CAN 2019: 2.865 supporters transportés par Tassili Airlines



Tassili Airlines a transporté 2.865 supporters algériens pour assister à la finale de la Coupe d'Afrique des nations de football organisée au Caire, a indiqué mardi cette compagnie nationale de transport aérien.

«Entre jeudi 18 et dimanche 21 juillet 2019, Tassili Airlines a transporté 2.865 supporters, en deux phases aller-retour, à partir des aéroports d'Alger, Constantine, Batna et Laghouat vers la capitale égyptienne», a précisé la même source dans un communiqué.

Le plan spécial de la compagnie pour transporter les supporters a pris fin, a indiqué le communiqué, rappelant, à cet effet, la mise en place d'une cellule de suivi et la mobilisation d'une logistique opérationnelle 24h24.

Les Boeing 737-800 NG (Nouvelle génération) mobilisés par la compagnie pour la circonstance, avaient effectué 14 rotations entre l'Algérie et l'Egypte, a relevé Tassili Airlines.

REAL MADRID: Bale a joué et marqué en amical contre Arsenal

Alors que son transfert devrait très bientôt être officialisé, l'attaquant gallois du Real Madrid Gareth Bale a joué et marqué mardi avec le Real Madrid, en match amical contre Arsenal à Washington, aux Etats-Unis.

L'attaquant gallois est rentré en jeu en début de seconde période, alors que son équipe était menée 2-0, pour évoluer en pointe de l'attaque.

C'est lui qui a marqué le but du 2-1 à la 56e minute.

Samedi, lors du premier match du Real Madrid pendant l'International Champions Cup, tournoi amical de pré-saison disputé aux Etats-Unis, Bale n'avait pas été retenu dans le groupe par Zinedine Zidane.

L'entraîneur français a expliqué lundi en conférence de presse que c'est son joueur qui avait refusé de jouer.

Bale ne rentre plus dans les plans de Zidane depuis que ce dernier a repris le contrôle du Real Madrid, et il a dit samedi soir, après la défaite face au Bayern Munich, espérer que le transfert du Gallois arrive «bientôt», «pour le bien de tous».

Real Madrid: Plus de 6 mois d'absence pour Marco Asensio

L'ailier du Real Madrid Marco Asensio, victime d'une rupture du ligament croisé antérieur et du ménisque externe du genou gauche, observera un repos de plus de six mois, après l'opération qu'il doit subir, a rapporté mercredi la presse espagnole.

Le joueur de 23 ans s'est blessé mardi lors d'un match amical contre Arsenal, que l'équipe anglaise a remporté 3-2 aux tirs au but après le nul 2-2 au terme des 90 minutes, au FedExField Stadium de Landover, près de Washington (Etats-Unis).

Asensio, qui n'était sur le terrain que depuis quelques minutes, a fait un faux pas et a immédiatement mis sa main sur le genou gauche, avant d'être évacué sur une civière à la 65e minute, manifestement en grande souffrance.

Cette blessure de l'international espagnol pourrait avoir des conséquences sur l'avenir immédiat de son coéquipier et compatriote Dani Ceballos, qui était en passe de s'engager avec Arsenal et pourrait être retenu par le Real, désireux par ailleurs de se séparer du Gallois Gareth Bale.

«Le joueur sera opéré chirurgicalement dans les prochains jours», a indiqué un communiqué du club entraîné par Zinedine Zidane, qui ne précise pas la durée d'indisponibilité d'Asensio.

FOOTBALL: Aston Villa engage l'Egyptien «Trezeguet»

L'attaquant international égyptien Mahmoud «Trezeguet» Hassan quitte son club turc de Kasimpasa pour rejoindre Aston Villa pour un montant estimé à 8,75 millions de livres (9,8 millions d'euros), a annoncé mercredi le club promu en Premier League.

L'ailier âgé de 24 ans, auteur d'un but en quatre apparitions lors de la récente Coupe d'Afrique des nations, devient la 9e acquisition du club basé à Birmingham depuis l'ouverture du marché des transferts. Il était lié au club turc jusqu'en 2021. «On est vraiment ravis de travailler avec «Treze».

Je l'ai regardé jouer à maintes reprises», a déclaré l'entraîneur du club anglais Dean Smith et d'enchaîner: «C'est le type d'ailier que nous recherchions, qui joue direct et pose des problèmes à l'adversaire durant le dernier tiers (du match) et marque des buts».

Aston Villa débutera la saison de Premier League le 10 août à Tottenham.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE/ALLER): Bonne opération pour Zagreb et Copenhague

Le Dinamo Zagreb et Copenhague ont réalisé une bonne opération en allant l'emporter sur le même score de 2 à 0, respectivement en Géorgie et au pays de Galles, mardi, aux matchs aller du 2e tour préliminaire de la Ligue des champions.

De son côté, le PSV Eindhoven, mené 2-1 à dix minutes de la fin, a renversé le FC Bâle 3 à 2 dans les derniers instants de son match aller du 2e tour préliminaire de la Ligue des champions, mardi.

Vainqueur en 1988 et demi-finaliste à deux reprises dont la dernière fois en 2005, le PSV doit donc s'attendre à un déplacement délicat en Suisse la semaine prochaine.

Les autres rencontres auront lieu mercredi, les matches retour étant prévus mardi 30 et mercredi 31 juillet.

Un 3e tour préliminaire, suivi des barrages, attend les vainqueurs, avant l'accession à la lucrative et prestigieuse phase de groupes de la C1.

Mardi:

Viktoria Plzen (CZE) - Olympiakos (GRE) 0-0
FC Saburtalo (GEO) - Dinamo Zagreb (CRO) 0-2

The New Saints (WAL) - Copenhague (DEN) 0-2
PSV Eindhoven (NED) - Bâle (SUI) 3-2



Sutjeska Niksic (MNE) - APOEL (18h15) NK Maribor (SLO) - AIK Nicosie (CYP) 0-1 (SWE)

Mercredi:
(17h00) BATE Borisov (BLR) - (18h00) Ferencváros (HUN) - La Valette (MLT)
(18h45) Dundalk (IRL) - Qarabag (AZE)
Celtic (SCO) - Kalju Nõmme (EST)
Etoile rouge Belgrade (SRB) - HJK Helsinki (FIN)

FIFA:

La FIFA bannit l'ancien président de la fédération libérienne pour des faits de corruption

La FIFA a banni mercredi pour une période de dix ans de toute activité liée au football l'ancien président de la fédération libérienne (LFA) pour des faits de corruption, dont le «détournement de fonds destinés à une campagne de sensibilisation au virus Ebola». Musa Hassan Bility, actuellement membre du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), a également

été condamné à une amende de 500.000 francs suisses (455.000 euros) par les juges du Comité d'éthique indépendant de la FIFA. L'enquête de la FIFA visant Bility, lancée en mai 2018, «est liée au détournement des fonds octroyés dans le cadre de la campagne +11 contre Ebola+ de la FIFA», a déclaré l'organe directeur du football mondial dans un communiqué. Cette

campagne, qui a vu des stars du foot promouvoir les mesures de sensibilisation à Ebola, a été lancée en novembre 2014, au plus fort d'une pandémie qui a tué plus de 11.000 personnes au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée. En plus d'avoir «volé» les sommes destinées à la lutte anti-Ebola, les juges de la FIFA ont déclaré Bility coupable d'avoir utilisé à «mauvais escient» d'autres res-

sources envoyées à la LFA et d'avoir «détourné» des fonds vers des entreprises contrôlées par lui ou sa famille. Bility avait tenté de se présenter comme candidat pour remplacer l'ancien président déchu de la FIFA, Sepp Blatter, lors de la campagne de 2015 remportée au final par Gianni Infantino. Mais le Libérien avait été empêché de le faire après avoir échoué aux tests d'intégrité requis.

BAYERN MUNICH:

Le président Uli Hoeness prépare son départ

Le président et figure tutélaire du Bayern Munich, Uli Hoeness, se prépare à passer la main et à confier l'équipe la plus titrée d'Allemagne à un ancien patron d'Adidas, affirme le journal Bild mercredi.

Selon le quotidien, qui ne cite pas ses sources mais a ses entrées dans le club de foot qui vient de décrocher un septième championnat consécutif, Hoeness ne sera pas candidat à la présidence du Bayern en novembre.

Ni l'entraîneur, Niko Kovac, en tournée avec l'équipe aux Etats-Unis, ni les cadres du club n'ont souhaité réagir. «De notre côté, il n'y a pas de commentaire à faire», a déclaré à l'agence DPA le directeur média du

Bayern, Stefan Mennerich. Bild explique que Hoeness avait promis à son épouse de se retirer après quarante ans à la direction du club, car sa famille a beaucoup souffert de son incarcération après sa condamnation en 2014 à trois ans et demi de prison pour fraude fiscale.

Hoeness a bénéficié d'une libération conditionnelle après 14 mois et repris dès novembre 2016 la tête du Bayern, qu'il avait quitté le temps de purger sa peine.

Autre raison de se retirer, selon le journal, les critiques qu'il a essuyées l'année passée lorsqu'en conférence de presse il avait pris à parti les journalistes, leur reprochant une couver-

ture «calomnieuse», «dégradante» ou «irrespectueuse».

Pour lui succéder, Hoeness aurait choisi, toujours selon Bild, Herbert Hainer qui fut patron de l'équipementier Adidas de 2001 à 2016 et brièvement président par intérim du Bayern en 2014.

Il siège actuellement au conseil de surveillance du club.

Ce changement, s'il est confirmé, s'ajoute au retour au Bayern d'Oliver Kahn, portier historique de l'équipe, début 2020.

Ce dernier est appelé à succéder en 2021 à Karl-Heinz Rummenigge au poste de président du directoire de l'équipe bavaroise.

TRANSFERT:

Le Néerlandais Vincent Janssen rejoint le championnat mexicain

L'attaquant néerlandais Vincent Janssen, en situation d'échec à Tottenham, va rejoindre les Rayados de Monterrey au Mexique pour un montant d'environ sept millions d'euros, a indiqué mercredi le club anglais. Le joueur de 25 ans avait rejoint les Spurs à l'été 2016 juste après avoir obtenu le titre de meilleur

buteur du championnat des Pays-Bas avec l'AZ Alkmaar, mais il n'est jamais parvenu à s'imposer dans l'escouade dirigée par l'Argentin Mauricio Pochettino. Prêté au club turc de Fenerbahçe lors de la saison 2017-2018, l'international (7 buts en 17 sélections avec les «Oranje») n'a disputé que trois matches de Premier

League lors de la saison écoulée. «Nous sommes parvenus à un accord avec l'équipe mexicaine du C.F. Monterrey pour le transfert de Vincent Janssen», a déclaré le club dans un communiqué. «Nous souhaitons bonne chance à Vincent pour l'avenir», ajoute le texte. Monterrey a récemment



remporté la Ligue des champions de la CONCACAF pour la quatrième fois de son histoire.

Zlatan Ibrahimovic de retour en Italie ?

Et si Zlatan Ibrahimovic mettait un terme à sa carrière en Italie ? C'est une petite bombe que lâche Paolo Paganini ce mardi. Selon les informations du journaliste pour Rai Sport, l'ancien buteur du FC Barcelone, de Manchester United ou encore du PSG penserait à revenir en Serie A avant de raccrocher les crampons. Paolo Paganini précise que le géant suédois de 37 ans souhaiterait disputer la Ligue des Champions, alors que Naples semblerait être la piste la plus concrète à l'heure actuelle. A bientôt un duel entre Zlatan Ibrahimovic et Cristiano Ronaldo sur les pelouses du championnat italien ?



Asensio, c'est grave

Touché au genou gauche lors du match amical entre le Real Madrid et Arsenal (2-2, 3 t.a.b. 2), Marco Asensio souffre d'une rupture du ligament croisé antérieur et du ménisque externe.

Le diagnostic est tombé mercredi, en milieu de journée. Et il n'est pas du tout rassurant pour Marco Asensio. Sérieusement touché au genou gauche lors du match amical entre le Real Madrid et Arsenal (2-2, 3 t.a.b. 2), disputé la veille aux Etats-Unis dans le cadre de l'International Champions Cup, le milieu de terrain offensif (23 ans) a passé des examens complémentaires, qui ont révélé "une rupture du ligament croisé antérieur et du ménisque externe". Autant dire que la saison de l'ailier meringue, entré en jeu à la pause à la place de Karim Benzema et auteur du but de l'égalisation (59e) juste avant de s'effondrer sur un ballon qu'il disputait à Pierre-Emerick Aubameyang (65e), ne débutera pas avant février 2019. Au minimum. Dans ce genre de cas, six mois de rééducation sont effectivement nécessaires après l'intervention chirurgicale, qui interviendra dans "les prochains jours", dit le club madrilène.

Gareth Bale toujours au fond du trou

Gareth Bale traverse une situation difficile au Real Madrid et est très proche de la porte de sortie. Malgré un beau match face à Arsenal, cela n'est pas suffisant pour renverser la tendance, c'est du moins ce qu'a expliqué son entraîneur Zinedine Zidane.

Lorsqu'on parle de possibles partants du Real Madrid, le nom de Gareth Bale vient en tête de liste. Et pour cause, l'international gallois n'entre plus dans les plans de Zinedine Zidane, impatient de le voir s'en aller.

« Nous espérons qu'il partira bientôt, ce serait mieux pour tout le monde », a récemment confié l'entraîneur madrilène. Preuve que le départ de la superstar galloise est imminent.

Et Gareth Bale a peut-être disputé son dernier match sous les couleurs madrilènes face à Arsenal, hier mardi, dans le cadre de l'International Champions Cup. S'il a participé à la victoire de son équipe face aux Gunners (2-2, tir au but 3-2) en inscrivant le second but madrilène, cela n'a rien changé pour son avenir. Il va certainement quitter le Real Madrid cet été, c'est du moins ce qu'a déclaré Zidane qui souhaite toujours le départ du joueur de 29 ans.

« Il a fait un bon match et je m'en réjouis pour lui (...) Pour le moment, il est avec nous. Il a joué parce qu'il voulait être avec nous et jouer. Il a joué et l'a bien fait. Ce fut ma décision et pour la suite, nous verrons ce qui va se passer. Rien n'a changé, vous connaissez la situation », a déclaré le Français.



Alaba scelle son avenir

David Alaba (27 ans) n'envisage pas de quitter le Bayern Munich, lors de ce mercato.

"Bien sûr que c'est un honneur (d'être pisté par le Barça). Mais je dois me concentrer pleinement sur Munich et notre préparation. Nous avons beaucoup de choses à accomplir cette saison", a-t-il confié au média allemand Sport Bild. La saison passée, Alaba a joué 31 rencontres de Bundesliga et inscrit 3 buts.

LA COLÈRE DE GUARDIOLA

Comme Jürgen Klopp, Pep Guardiola n'est pas du tout fan du calendrier très chargé des footballeurs. Présent en conférence de presse, l'entraîneur de Manchester City a poussé un coup de gueule pour se plaindre du rythme effréné imposé à ses joueurs, exposés aux blessures.

"Certains vont revenir le 29 ou le 30 juillet, d'autres le 3 ou 4 août. C'est à eux de décider s'ils veulent trois ou quatre semaines de vacances. Je ne veux pas qu'ils reviennent s'ils

ne sont pas en forme, s'ils sont fatigués ou s'ils ne se sont pas remis d'une rude saison. On ne doit pas oublier que l'on commence notre saison alors que Mahrez n'a pas fini la précédente", a soutenu le coach espagnol devant les journalistes.

Alors que les Citizens ont déjà bien entamé leur préparation physique, le capitaine de l'équipe d'Algérie, victorieuse lors de la dernière CAN, n'est en vacances que depuis trois jours.

COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE : Formations pour la mise à niveau des CET au niveau national

Une quinzaine de responsables au sein des institutions nationales intervenant dans la gestion des déchets, suivront prochainement une formation au niveau du CET de Hassi Bounif (Oran) dans le cadre d'un projet de coopération algéro-allemande. Cette formation vise à optimiser le fonctionnement des centres d'enfouissement au niveau national, ont indiqué les organisateurs et viendra clôturer un cycle de formation au profit de cadres d'institutions et organismes intervenant dans la gestion des déchets, les centres d'enfouissement techniques (CET) notamment. Le cycle de formation a été enclenché au début de l'année dans le cadre du projet de coopération bilatérale intitulé «Gestion des déchets et économie circulaire», a expliqué Mme Chellal, directrice de l'EPIC CET Oran. Il s'agit d'un projet de coopération entre le ministère de l'environnement et des énergies renouvelables et de l'agence allemande de coopération GIZ. Le CET de Hassi Bounif a été sélectionné comme site pilote, a précisé la même responsable. La formation, prévue au mois de septembre prochain, réunira des responsables des institutions publiques intervenant dans la gestion des déchets, notamment les gestionnaires de CET des différentes régions du pays, a-t-elle précisé. Dans le même sillage, sept autres groupes de responsables du même profil ont été formés, depuis le début de l'année en cours. La finalité du projet étant de faire un état des lieux des CET, d'identifier les manques et les problèmes et surtout proposer des solutions pour optimiser le fonctionnement de ces derniers, a-t-on ajouté. «Beaucoup de choses peuvent être améliorées», a souligné Mme Chellal, ajoutant que la valorisation des déchets consiste un volume important de ce projet. Pour rappel le CET de Hassi Bounif a été retenu comme site de référence national en début de l'année en cours. Un nouveau statut qui lui permet de «consolider la formation des acteurs de la gestion des déchets d'autres wilayas du pays».

Le statut de référent national impulse ainsi le CET de Hassi Bounif dans une nouvelle dynamique pour la diffusion des bonnes pratiques de gestion, notamment par la tenue de sessions de formation au profit des cadres des différentes EPIC dédiées au traitement des déchets. Le choix de ce site constitue un indicateur de son fonctionnement efficace et de la qualité de la coopération nouée avec des partenaires majeurs du secteur à l'instar de l'Agence nationale des déchets (AND).

APS

FRANCE-ALGÉRIE

Plus de 78% de réussite au bac à l'Ecole internationale algérienne de Paris

L'Ecole internationale algérienne Malek-Benabi a enregistré un taux de 78,26 % de réussite au baccalauréat pour la session 2019, a-t-on appris hier de l'école.

Les candidats ont concouru dans les filières sciences expérimentales et lettres. Le taux de réussite de la session 2018, rappelle-t-on, l'école, qui dispense le même programme d'enseignement de l'éducation nationale dans les trois paliers (primaire, moyen et secondaire), a été de 100%. Ouverte en 2001 pour les enfants de la communauté algérienne en France, l'Ecole internationale algérienne réalise chaque de très bons taux de réussite, dépassant de loin le taux national, rappelle-t-on. Le taux national de réussite de la session 2019 est de 54,56 % (55,88 % en 2018). Un total de 674.831 candidats avaient passé



l'examen du baccalauréat en juin dernier, dont 411.431 scolarisés et 263.400 libres, selon les statistiques du ministère de l'Education nationale. Pour l'examen du brevet (BEM), l'établissement Malek-Benabi a enregistré un taux de réussite de 82%, supérieur à celui de l'année précédente (72%). Par ailleurs, tous les candidats ayant concouru à l'examen de 5^{ème} année (fin cycle primaire), ont réussi leur passage à l'enseignement moyen, soit un taux de réussite de 100 %, a-t-on précisé. Tous les examens se sont déroulés «normalement» à l'Ecole internationale algérienne de Paris, a-t-on indiqué, soulignant qu'aucun incident n'a été signalé.

PALESTINE

L'Algérie condamne "énergiquement" les opérations de démolitions des maisons palestiniennes à El Qods occupée

L'Algérie a condamné, mardi, «énergiquement» opérations de démolition des maisons des palestiniens par les autorités de l'occupation israélienne dans la région de Sour Baher à EL Qods occupée, à l'origine du déplacement et de l'exode de centaines de familles palestiniennes. «Cette opération israélienne criminelle et ignoble qui rappelle la tragédie de démolition des maisons de milliers de palestiniens de la population de la ville d'El Qods et leur déplacement à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays occupé en 1948 et en 1967, relève de la politique de judaïsation et d'épuration ethnique qu'entreprennent l'occupant israélien sur les terres palestiniennes et sa quête inlassable à changer la réalité géographique et démographique de la ville d'El Qods occupée», indique un communiqué des Affaires étrangères. Tout en réaffir-



mant «son entière solidarité avec l'Etat et le peuple palestiniens», l'Algérie appelle la communauté internationale à «faire face avec fermeté aux crimes en série commis par l'occupant israélien, à cesser immédiatement les opérations de démolition des maisons des palestiniens et à recouvrer les droits légitimes du peuple palestinien notamment l'établissement d'un Etat indépendant avec El Qods pour capitale», ajoute la même source.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Destruction d'objectifs de groupes terroristes par des drones fabriqués en Algérie

Des drones fabriqués en Algérie de type El-Jazaïr-54 ont été utilisés avec succès, lundi et mardi, pour «la destruction d'objectifs de groupes terroristes», a annoncé hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «En application des instructions et orientations de Monsieur le Général de Corps d'Armée, vice-Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, relatives à l'exécution de missions opérationnelles avec des drones, et dans la dynamique des opérations exécutées dans le cadre de l'emploi sur le terrain de ce matériel de pointe notamment lors des opérations de la lutte antiterroriste et de la sécurisation de nos frontières nationales, des drones fabriqués en Algérie de type El-Jazaïr-54 ont exécuté, les 22 et 23 juillet 2019, plusieurs vols suivis de bombardements aériens pour la destruction d'objectifs de groupes terro-

ristes», a indiqué le MDN. «Avec un haut professionnalisme, la mission a été entamée par une reconnaissance aérienne, à travers laquelle les équipages au sol des aéronaves ont pu obtenir des données instantanées permettant de localiser les cibles visées, avant que les drones El-Jazaïr-54 n'effectuent des vols pour la destruction réussie des cibles désignées», a expliqué la même source. Selon le MDN, «à travers ces opérations exécutées dans de bonnes conditions, les équipages au sol ont fait preuve d'une grande maîtrise dans l'exécution de ce genre de missions. De même, les drones ont montré leur disposition opérationnelle et au combat lors de l'exécution de ce genre d'opérations et la destruction des cibles avec efficacité et précision. L'opération de destruction d'objectifs de groupes terroristes «est toujours en cours», a-t-on encore ajouté.

Plus de 17 kg de kif traité saisis à Tlemcen

Une quantité de plus de 17 kg de kif traité a été saisie mardi par des éléments de la Gendarmerie nationale, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, le 23 juillet 2019 à Tlemcen (2e Région militaire), 17,6 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un détachement combiné de l'ANP a arrêté, à Khenchela (5^e RM), un

individu en possession d'un (1) fusil de chasse sans autorisation et (600) cartouches», précise la même source. Par ailleurs, des Gardes-côtes «ont mis en échec, suite à des opérations distinctes à El-Kala (5^e RM), des tentatives d'émigration clandestine de (24) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (30) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et Jijel», ajoute le communiqué.

ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE AISSAT IDRIR: Appel à la préservation de la mémoire de la nation

Les participants à une rencontre organisée à l'occasion du 60^e anniversaire de l'assassinat du fondateur de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Aissat Idir, ont mis en avant la nécessité de préserver la mémoire de la nation et de la transmettre aux générations montantes afin de renforcer l'unité nationale, notamment dans cette conjoncture difficile que traverse le pays. Les intervenants à cette rencontre organisée au Forum du quotidien "Moudjahid" à l'occasion de l'anniversaire de l'assassinat de Aissat Idir un 26 juillet 1959, ont rappelé les hauts faits du martyr "qui s'est sacrifié pour sa patrie en choisissant le militantisme syndical pour défendre les droits des travailleurs algé-

riens et rejoindre la révolution de libération". Dans ce cadre, le moudjahid et syndicaliste, Abdelmadjid Azzi, n'a pas tari d'éloges sur les qualités et le militantisme du Chahid Aissat Idir. Natif du village de Djemaa Sharidj (Tizi-Ouzou) en 1915, où il a eu son certificat du cycle secondaire, Aissat Idir a fini ses études supérieures en économie à Tunis en 1938.

En 1949, il devient responsable du Comité central des affaires syndicales du mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Il fonda en 1956 la première organisation syndicale algérienne en l'occurrence "UGTA".

L'activité syndicale qu'il menait lui a valu son arrestation le 23 mai 1959, il a été

transféré ensuite au camps de regroupement de Bir Traria (Alger) où il succomba à ses blessures le 26 juillet 1959. Dans ce contexte, M. Azzi a souligné que l'UGTA demeure fidèle à ses principes de défense des intérêts et des droits des travailleurs et s'emploie à améliorer leur situation socio-professionnelle, estimant que l'Union "fait partie de l'histoire héroïque de l'Algérie qui doit être transmise aux générations montantes". Pour sa part, le syndicaliste, Ahmed Boutich a mis en avant "les efforts consentis par les syndicalistes ayant défendu les droits des travailleurs, préservé les postes d'emploi et amélioré la situation économique du pays durant la décennie noire".